

n° 7 - 3f. Les femmes s'organisent et décembre 76
luttent

contre leur oppression,
leur double
exploitation"



Detrouleuses





SOMMAIRE



p. 3.4.5.6.7 — Le journal « Les Pétroleuses » ouvre le débat ;

p. 8.9. — Lettres de lectrices ;

DOSSIER

TRAVAIL DES FEMMES

p. 10.11 — Les salaires féminins en France ;

— Les femmes dans le textile ;

p.12.13.14 — La lutte des ouvrières de la CIP ;

p.15 — Ebéniste au féminin ;

p.16 — Lettre ouverte à une catherinette (groupe femmes CAF)

p.17 — Campagne contraception/avortement

p.18.19.20 — Texte du groupe femmes 9^e, distribué à la coordination nationale ;

p.21 — Au ministère de l'Équipement, création d'un centre d'information sur la contraception et l'avortement ;

p.22.23 — Italie : le mouvement contre l'avortement ;

CAMPAGNE VIOL

p.24 — Le viol

p.25 — A propos du procès pour le viol d'Eliaana ;

p.26.27 — Le viol : c'est pas un problème politique qu'ils disent !

INTERNATIONAL

p.28.29 — La rencontre internationale se prépare...

p.30.31.32.33 — En Espagne, elles luttent aussi...

p.34 — L'occupation de la Librairie des femmes ;

p.35 — A propos des rapports du langage et du pouvoir ;

p.36.37 — Les femmes et la vieillesse ;

p.38.39 — Ah ! Nana, une bande dessinée de femmes

p.40 — Festival de la chanson de femmes ;

pour nous écrire

BP 25 75 860

paris cedex 18.

... ..

pour souscrire ou

s'abonner

CCP 34 11 736

DIRECTRICE DE PUBLICATION :

M. DESCOLONGES.

le journal **LES** **PETROLEUSES** ouvre le débat

Nous nous sommes interrogées !

Autour du journal *les Pétoleuses*, il y a depuis plus d'un an, une équipe de rédaction, qui prend en charge, ou collecte auprès des groupes femmes, les articles paraissant dans le journal. Pour le dernier numéro, nous nous sommes peu posé de problèmes. Nous avons dans nos dossiers, une série d'articles (le sport, les petites filles, l'homosexualité, etc.), et puis nous avons tenté de réfléchir sur le mouvement, mais aussi sur la reprise en charge de la lutte pour l'avortement.

Et le journal est sorti en octobre, 8 mois après le précédent ! Son accueil a été mitigé, et nous l'avons vécu un peu comme une douche froide. Certes, il y a eu :

- De nouveaux abonnements (une trentaine) ;
- Des lettres d'encouragements, de femmes qui voulaient nous connaître, ou de femmes à la recherche des groupes ;

- Et aussi quelques groupes à Paris, et en province qui nous commandent le journal.

Mais il y a aussi des questions qui nous ont mises mal à l'aise :

« Vous existez encore ? »

« Qui a décidé de laisser paraître le journal ? »

« Qui sont les femmes du comité de rédaction ? »

« Vous semez la confusion, à faire comme si vous parliez au nom des groupes femmes ? »

« Vous n'avez pas été dissoute par la LCR (1) ? »

Ce malaise nous avons tenu à la traduire ici parce qu'il met directement en question l'existence du journal.

Ce journal, s'il a été incontestablement une expression des groupes femmes, qu'en est-il aujourd'hui ? Nous voulons au-delà de la distance réelle qui existe, entre l'équipe de rédaction et celles qui lisent et utilisent le journal, que toutes nous prenions nos responsabilités pour décider au terme de ce débat, son maintien ou sa disparition.

Restituons l'histoire du journal « les Pétoleuses »

Nous allons essayer de retracer son évolution au fil des numéros. **A l'origine : la coordination des groupes femmes de quartiers parisiens du MLF.** Nous écrivions en avril 1974, dans le n° 1 :

« Son besoin s'est fait vivement sentir il y un an déjà, lorsque les groupes constataient la difficulté d'avoir des échanges, de mener des débats sur la base de pratiques aussi variées que pouvaient l'être celles des groupes depuis le 2 ou 3 ans.

« En effet, stimuler les différents modes d'expression des femmes est une des tâches fondamentales de notre mouvement. La parole orale dans le groupe, la parole transcrite sur des panneaux pour provoquer des discussions, ont été les modes dominants jusqu'à présent.

« Certes, des groupes ont déjà écrit, et même diffusé des bulletins. Mais le rôle *les Pétoleuses* est de briser le localisme (des groupes) et de promouvoir l'expression écrite, la plus large et la plus variée, sur la base de nos activités de femmes MLF, tendance lutte de classes. »

Le n° 0 qui sortit en mars 1974, le 8 mars exactement fut rapidement épuisé (3 000 ex.). Nous avons reçu alors des dizaines de lettres de femmes, de groupes de province, qui se reconnaissaient dans notre démarche !

« Nous devons nous battre contre les hommes, tous les hommes qui oppriment à des degrés divers, mais le système qui permet cette oppression, qui la reproduit et qui s'en nourrit, voilà notre ennemi principal. C'est parce que le combat de la classe ouvrière vise à détruire ce système que nous en sommes partie prenante. » Editorial n° 0.

Nous ne concevions alors le journal que comme l'expression des groupes de femmes. Les thèmes traités ont tous été présentés par les groupes ou par des femmes et discutés à la coordination. A partir des critiques faites sur le numéro 0, la coordination avait fixé trois priorités : la vie des groupes, l'actualité des luttes, et la rencontre nationale. C'est donc la coordination qui a joué le rôle de comité de rédaction. » (n° 1 des *Pétoleuses*. Avril 74)

Il n'y avait pas de comité de rédaction désigné, seulement une équipe technique. « Un des groupes « femmes » s'est chargé de réunir mes articles et d'assurer la continuité matérielle de la réalisation de ce journal. » (n° 1 des *Pétoleuses*. Avril 74)

C'est au cours de la rencontre nationale de Bièvres en juin 1974 (à l'initiative de la coordination parisienne des groupes femmes quartiers), que la nécessité d'une dimension nationale du journal est apparue.

— Ce sont les groupes femmes de Marseille qui ont réalisé le n° 2 du journal (octobre 74) ;

— Ce sont les groupes parisiens et toulousains qui ont pris en charge la confection du n° 3 (février 75).

Pourtant... Si la diffusion du journal était une réalité nationale (5 000 ex. diffusés dans une trentaine de villes de province), le journal ne reflétait la vie ou l'expérience que d'un nombre restreint de groupes femmes, parisiens pour la plupart.

En fait pendant plus d'un an la seule liaison qui a existé entre les groupes femmes au niveau national ce fut le journal *les Pétoleuses*.



Un journal diffusé par des centaines de femmes, mais non prise en charge par les mêmes femmes (absence de débats de groupes, d'expérience, etc.). Voilà pour le moins une contradiction réelle ! Et nous avons été amenées alors, en préparant le n° 4, et nous interroger sur cette apparente contradiction.

« Nous avons cru possible à Bièvres que le journal soit tout simplement pris en charge par les groupes. Nous avons porté cette appréciation sans tenir compte de la pratique, des rythmes et des exigences des groupes. » (n° 4, Octobre 75)

En juin 1975, à l'issue d'une assemblée générale des groupes femmes parisiens, nous avons décidé qu'une équipe de rédaction était nécessaire pour se donner les moyens d'agir.

« Pour que le journal vive, il faut une équipe de femmes motivées par sa parution régulière. Non pas des « professionnelles » qui prétendent exprimer seules un mouvement multiforme, des débats nombreux, des expériences diversifiées. Non pas quelques individualités coupées des groupes. Mais une équipe qui se donne les moyens de penser, de vivre et d'expérimenter une conception du journal en liaison avec la pratique et les préoccupations des groupes. Nous retransmettrons les expériences que vous nous ferez connaître, le matériel issu des groupes ou des coordinations locales ou régionales. C'est aussi par la confrontation de nos pratiques que nous précisons ce que nous voulons, ce que nous sommes. » (octobre 75).

Il se produisit incontestablement, à ce moment-là, un glissement par rapport à la conception définie à Bièvres d'un journal national des groupes femmes. Certes, pour qu'un journal soit représentatif de l'ensemble des groupes femmes, il n'est pas nécessaire qu'il soit pris en charge, à tour de rôle par toutes les villes. Nous pensons effectivement que nous avons été très optimiste en la matière, et que nous avons totalement sous-estimé les difficultés que représentaient la rédaction et la confection d'un journal des groupes femmes.

Mais là où se situait le glissement, c'est qu'un an après la rencontre nationale de Bièvres, seul un nombre restreint de groupes, parisiens pour la plupart, se préoccupaient de l'avenir et de la prise en charge des *Pétroleuses*.

Que l'AG parisienne (juin 75) n'était représentative que d'une partie des militants des groupes femmes, principalement des militants de la LCR. C'est à ce moment qu'il aurait fallu réfléchir sur l'évolution du mouvement et le pourquoi de la non prise en charge du journal. Mais en fait nous en étions bien incapables. Ce débat vient 6 mois plus tard dans certains groupes femmes, et le n° 5 (mars 76) se fit l'écho de l'analyse du groupe femme 18°.

« Une série de constatations nous indique que les *Pétroleuses* n'ont pas joué le rôle qui leur avait été défini à Bièvres. Aucune coordination nationale des groupes n'a vu le jour après la rencontre pour déterminer des terrains de lutte communs, ce que nous appelions à Paris la coordination *Pétroleuses* s'est peu élargi aux groupes qui se sont constitués depuis Bièvres. Coordination restreinte, elle devenait de plus en plus un lieu de rencontre de femmes des groupes, à la recherche des discussions et d'initiatives répondant à la situation politique. De fait, une distanciation s'est opérée entre les groupes femmes de plus en plus nombreux dans la ré-

gion parisienne et les *Pétroleuses*⁽¹⁾ apparaissent aujourd'hui comme une « tendance » au côté du CED⁽²⁾ et de « Femmes en lutte », au sein même des groupes. Les *Pétroleuses* ne peuvent donc plus prétendre coordonner les groupes. C'est pourquoi nous ne faisons plus notre ce sigle. » L'article du groupe 18° se terminait toutefois sur une proposition à première vue paradoxale.

« Cela ne signifie cependant pas pour nous la disparition du journal *les Pétroleuses*, journal ouvert à la pratique et à la discussion des groupes femmes, mais aussi instrument de discussions pour un féminisme lutte de classes. »



DEBAT DANS L'EQUIPE DE REDACTION:

NATHALIE (11è)

► Partant du fait que la parution d'un journal féministe se réclamant de la lutte des classes répond à un besoin dans le Mouvement des femmes, nous sommes amenées aujourd'hui à nous interroger sur le type de journal que nous voulons, à réfléchir sur son contenu, à nous demander ce que les groupes en attendent.

Nous avons voulu que le journal *les Pétroleuses* soit un journal de masse, qu'il soit l'expression démocratique du Mouvement, alors que celui-ci est encore très jeune, qu'il est en train de se construire et qu'il n'a pas été encore traversé par un débat sur « quelle presse féministe, parlant au nom de qui... ». La représentativité du comité de rédaction issu de l'AG du mois de juin 1975 présentait déjà une ambiguïté au moment où il s'est mis en place car il n'avait pas été élu par l'AG et était composé de volontaires. Ce « volontariat » a abouti au fait qu'aujourd'hui au comité de rédaction, nous sommes un ensemble « d'individues », insérées certes dans des groupes

femmes, pour la plupart des militantes syndicales et/ou politiques, mais qui avons à chaque fois décidé « bureaucratiquement » du choix des articles, qui avons exercé une censure sur les articles que les groupes nous envoyaient sous le prétexte que nous n'étions pas d'accord avec, ce qui était notre droit le plus strict, mais la seule démarche correcte aurait été de discuter avec les groupes en question et de faire paraître en même temps que leur article, un autre article expliquant notre désaccord, ce qui aurait contribué bien davantage à favoriser le débat sur la question, à permettre à d'autres groupes d'y répondre, plutôt que de l'enterrer définitivement.

Aujourd'hui, on lit *les Pétroleuses* parce qu'il n'y a pas d'autres presse féministes diffusées nationalement à se mettre sous la dent !

Devant ce constat, le problème de la forme et du contenu des *Pétroleuses* reste entier. Que pouvons-nous proposer ? Que le journal disparaisse ou qu'il soit autre chose

(2) Cercle Elisabeth Dimitriev

en attendant que ce soit le Mouvement qui décide de ce que sera sa presse ?

Il est évident que nous n'avons pas la prétention de représenter le Mouvement tendance lutte de classes, ni de parler en son nom ; encore faut-il se donner les moyens que les groupes se reconnaissent dans ce journal, qu'il soit l'instrument par lequel ils s'expriment, qu'il soit un moyen d'information, d'analyse, de confrontation des idées, des débats qui traversent le mouvement des luttes menées par les femmes travailleuses, les lycéennes, les étudiantes. C'est pourquoi, je pense que dès maintenant, le journal doit lancer le débat sur ce que doit être une presse féministe et sur la représentativité réelle d'un comité de rédaction. Qu'une coordination parisienne, ou nationale puisse avoir lieu au terme de ce débat.

Je propose donc dans un premier temps que le journal continue à exister, que nous allions voir les groupes, que nous leur demandions ce qu'ils font, les actions entreprises, les problèmes rencontrés, la façon de les résoudre ou le pourquoi d'un échec... où ils en sont de leur réflexion sur des problèmes tels que le chômage et l'emploi, l'avortement et la contraception, le couple, la maternité, le viol... Constituer un bilan de l'action des groupes dont a besoin le mouvement pour sa lutte, pour que se constitue une mémoire du mouvement et serve d'éléments de réflexion et de confrontation aux autres groupes.

Le journal dans sa tentative d'assurer la liaison entre toutes les luttes de femmes contre leur double exploitation devrait permettre de renforcer le mouvement féministe inscrit dans la lutte des classes en l'enrichissant de toutes ces expériences de luttes. Il faut aller vers les groupes puisque les groupes aujourd'hui ne font pas la démarche d'aller vers nous ; il faut aller les voir, parler de notre projet et être l'instrument de popularisation de leur lutte.

Je pense aussi que nous pouvons dans chaque numéro, faire une analyse de fond sur un thème particulier dont pourrait se servir les groupes, par exemple l'application de la

loi Veil aujourd'hui, les positions du Programme Commun sur l'amélioration des conditions de vie et de travail des femmes en cas de victoire de l'Union de la Gauche, les positions du PS, du PC... sur le mouvement des femmes, l'analyse de la plate-forme interconfédérale CGT/CFDT sur les femmes travailleuses...

Cela devrait permettre au journal d'être vraiment un outil de travail et de pensée jusqu'à ce que dans les prochains mois, il y ait une assemblée générale du mouvement où les participantes auront déjà réfléchi aux problèmes d'une presse féministe, et au terme de laquelle un comité de rédaction représentant réellement les groupes et responsables devant l'AG serait élu.

Michèle et Nicole (GF 17°.)

► Ce qu'est devenu « Les Petroleuses » est inutilisable pour les groupes femmes, car il est en dehors de l'actualité des luttes des femmes et des préoccupations des groupes.

Il est réalisé par un comité de rédaction, sans aucun contrôle des groupes femmes.

Le manque d'unité du dernier numéro par exemple, c'est-à-dire une juxtaposition d'articles sur des thèmes très divers, le flou dans la conception est le reflet de la crise des groupes femmes dans leur fonctionnement, comme dans leurs objectifs.

Ce qu'il faudrait ?

L'effort de clarification, de coordination unitaire que devraient faire les groupes aujourd'hui nécessite l'existence d'un journal.

Un journal, instrument de liaison, tribune de discussion, un journal militant expression et support des femmes qui luttent, des actions des groupes femmes.

— Réalisé comment ?

— A quoi leur servirait ce journal ?

Avec de telles questions, nous pourrions, aussi faire un tour des groupes au moins dans la région parisienne.

Il y a suffisamment de réponses et qu'elles affirment le besoin de faire un journal, on pourrait faire une réunion nationale, des assises pour une presse féministe, qui déciderait de la forme et de la prise en charge d'un futur journal des groupes.

Si évidemment, d'ici six mois environ, ce projet ne rencontrait aucun écho, nous arrêterions de sortir le journal, qui se réduirait définitivement à un comité de rédaction.

Mais en attendant, nous, du Comité de rédaction, qui sommes convaincues de l'importance d'un journal pour les groupes, ne devons pas profiter d'un journal existant, connu pour exprimer un féminisme qui veut se lier au mouvement ouvrier, afin de hâter la naissance d'un journal des groupes, et dans ce but, prendre appui sur le journal « Les Petroleuses ».

Nous le croyons. Nous proposons, dans ce sens, de sortir encore quelques numéros de « Petroleuses ».

— Pour susciter un débat sur quel journal nous avons besoin ;

— Pour donner une image, commencer à montrer le rôle d'un journal des groupes ;

Pour cela il faut que le comité de rédaction aille vers les groupes, chercher des articles qui reflètent leurs pratiques, leurs préoccupations.

Cette façon de réaliser le journal serait une expérience pour celui à naître.

Nous pourrions rapidement préparer un questionnaire détaillé pour le prochain numéro. Cela faciliterait les réponses des groupes.

— Quelle utilité voit-il au journal ?

— Quel type d'articles ?

Daniele (GF équipement)

► Je ne suis pas d'accord avec les échéances que proposent Nathalie, — poursuivre les Petroleuses pendant 1 à 2 ans jusqu'à l'existence d'une coordination nationale des groupes femmes — Coordination qui pourrait alors prendre en charge la réalisation d'un journal, expression des groupes.

Le journal « Les petroleuses » est marqué par l'histoire de la ten-

dance lutte de classe du MLF dont il a été le fruit.

Continuer à le faire vivre maintient (qu'on le veuille ou non) l'ambiguïté « Les Petroleuses » journal d'une tendance dans le mouvement de femmes ».

Alors que là n'est pas notre projet.

C'est pour ces raisons que le journal, avec son « sigle » ne peut exister longtemps. Sinon il serait un obstacle à la création du journal des groupes femmes que nous souhaitons toutes.

Aujourd'hui l'équipe de rédaction des « Petroleuses » n'est composée que d'individues. Nous ne sommes déléguées par aucun groupe, même si chacune de nous est dans un groupe de femmes de quartier, d'entreprises et donc chacune a une pratique.

C'est une pratique commune qui nous permet d'avoir ce projet de journal et que le journal soit l'écho des discussions de certains GF, de certaines campagnes.

Mais il faut constater que les groupes n'ont pas de démarche vis-à-vis de nous, pour se faire connaître, pour s'exprimer et pour nous critiquer.

Et nous ne voulons pas être des journalistes féministes coupés d'une pratique dans le mouvement.

Donc la question qui se pose maintenant c'est comment faire pour que les quelques numéros qui vont encore sortir des « Petroleuses » servent à faire avancer le débat sur le journal des GF qu'on veut et les moyens qu'on se donne pour qu'il voit le jour.

Pour cela ouvrir les colonnes du journal à tous les groupes. Il s'agira pour nous de rassembler les idées diffuses pour qu'elles s'expriment, avoir la démarche d'aller vers les groupes.

Offrir aux coordinations des

groupes (parisiens et de province), qui débattront de quel journal, ils ont besoin, un lieu pour porter le débat.

Si l'information des femmes a une audience de plus en plus grande, et commence à être diffusé par certains groupes, il est aujourd'hui un instrument indispensable d'information des initiatives et des débats du mouvement. Il reste une place libre pour un journal qui soit l'expression des groupes femmes, qui permet de faire connaître les problèmes auxquels ils sont confrontés, faire apparaître leurs préoccupations, leurs discussions, leurs activités.

Un journal qui ouvre à la construction du Mouvement, à travers tous ses balbutiements.





Brigitte.

► Lorsque l'on fait le bilan de ce que représentent *Les Pétroleuses* ce n'est pas la peine de chercher pendant une plombe pour se rendre compte qu'il est fait, réalisé, maquetté par... une dizaine de filles. Il n'y a rien de réjouissant là-dedans, je ne pense pas que nous ayons à être les maîtresses à penser à l'intérieur du mouvement. De plus toutes ces tâches purement matérielles (courriers, diffusion, etc) sont tellement énormes que nous pouvons les assumer seules. Bon, ça c'est pour le vécu du canard.

Mais si on regarde un peu plus loin, il n'est pas non plus difficile de se rendre compte sur quoi il repose exactement... c'est-à-dire sur pas grand-chose, il n'émane pas des groupes femmes. C'est plutôt bien d'ailleurs. Nous voulons un journal qui relate le mouvement, qui soit plus en plein dedans mais pour l'instant nous sommes comme qui dirait à côté de la plaque. Les groupes femmes ne se sentent pas du tout à l'intérieur des *Pétroleuses*. D'accord les femmes l'achètent, mais est-ce cela qui signifie qu'elles sont en accord sur son fonctionnement ? Je ne le pense pas. Il n'y a aucun contrôle sur ce journal, seul un petit groupe de filles le pense : Je voudrais pas faire des redites parce que les copines ont déjà exposées leur point de vue. Nous sommes d'accord sur la nécessité d'un journal des groupes femmes, mais, personnellement, je pense que si ce journal doit exister, il existera que lorsque le mouvement femmes lui-même aura une coordination effective. Tant que cela ne sera pas réalisé, il n'y aura pas de journal féministe émanant

des groupes femmes.

De là à dire qu'aujourd'hui à l'intérieur des *Pétroleuses*, on peut amorcer le débat pour une réelle coordination des groupes femmes, pour une prise en charge réelle d'un journal féministe à tendance lutte de classe, je reste un peu sceptique.

Je crois au contraire que si le débat a lieu dans les *Pétroleuses* il risque de bloquer justement la réalisation d'un journal des groupes. Le passé des *Pétroleuses* est tel que nous ne pouvons pas, nous, en tant que *Pétroleuses*, amorcer le débat...

D'un autre côté, je ne pense pas que la coordination du mouvement se fera comme ça ! Ni que le journal des groupes se fera aussi comme ça ! J'attends. J'attends beaucoup qu'il y ait des réponses aux problèmes que l'on se pose. Et plus on sera pour les résoudre, plus la perspective du journal se concrétisera.

Catherine.

► Au nom de qui allons-nous écrire ce journal ? De quel droit, parlons-nous au nom des groupes de quartiers ?

Dans la période actuelle, on assiste à un silence des groupes parce qu'il n'y a plus de structures de coordination. Ce n'est pas forcément négatif. C'est à mon avis le signe d'un changement dans les groupes, d'une réflexion à l'intérieur de ces groupes qui ne passe pas forcément par une nécessité de centraliser les discu-

ssions. Si, actuellement, les groupes ne sont plus motivés par le journal, il n'y a pas lieu de le continuer. Il ne répond plus à la demande qu'il avait suscité. Il ne peut plus être le journal des groupes de quartiers. Je suis pour que ce journal s'arrête parce qu'il devient un journal d'individus et non de groupes, ou alors il faut le préciser clairement et ce n'est pas ce que j'ai envie qu'il soit. On ne fait pas un journal pour faire un journal, pour produire quelque chose à tout prix. Les niveaux de conscience ne sont pas les mêmes dans les groupes. Si certaines filles ressentent plus que d'autres la nécessité d'un journal, c'est peut-être parce qu'elles ont les moyens d'en discuter ailleurs que dans le mouvement et que leurs positions sont beaucoup plus claires.

Ce n'est pas un hasard, selon moi, si dans l'équipe de rédaction la grande majorité des filles sont d'accord avec un certain courant politique ou milite dans la LCR.

J'ai l'impression que cela reflète tout un débat qui a traversé ou traverse cette organisation. Il est regrettable qu'il n'y ait pas d'explication claire à ce sujet.

Le journal des groupes ne doit pas être le journal femme d'une organisation. C'est ce qu'il tendait à être.

C'est à l'ensemble des groupes de prendre en charge le journal quand ils en ressentiront le besoin et la nécessité et non à quelques filles de penser pour l'ensemble des groupes.

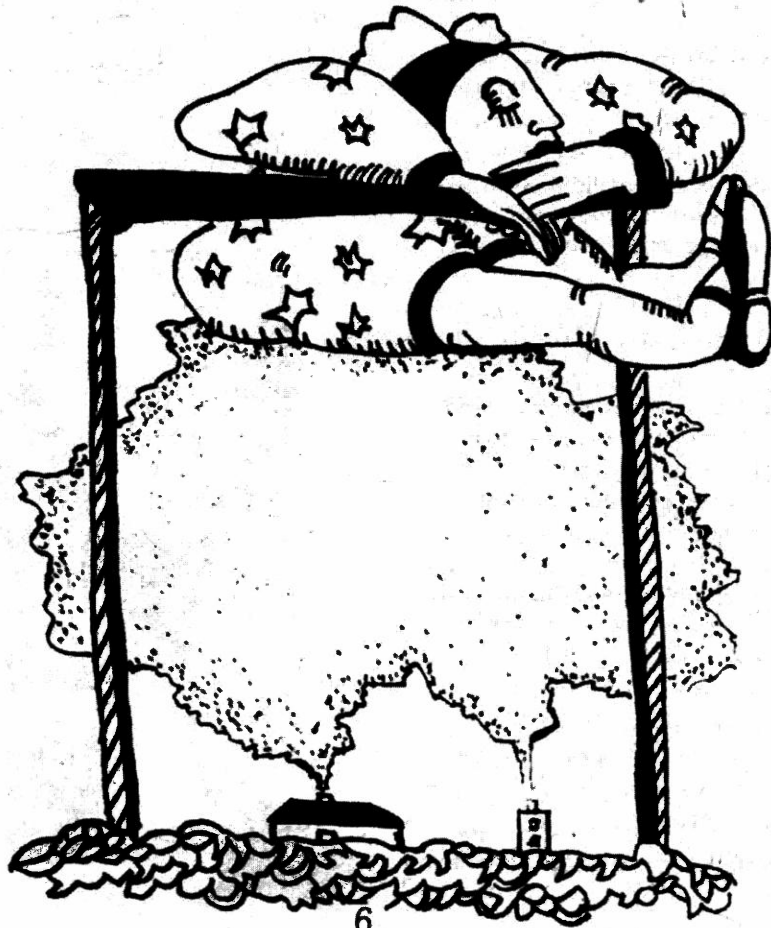
Carola

► Je suis d'accord avec ce qu'on vient de dire. Je trouve qu'il y a une contradiction évidente entre le projet d'un journal des groupes et la réalité d'aujourd'hui. La solution proposée par Nathalie est encore une fois un projet classique ou un petit groupe qui trouve nécessaire l'existence d'un journal, le fait, au lieu de discuter dans les groupes sur la nécessité d'un tel projet, de décider en semble sur la forme, le contenu et la participation à sa production.

La passivité des groupes envers les initiatives nationales reflète à mon avis des réflexions sur les expériences faites jusqu'alors et peut-être sur la façon de travailler et vivre dans le mouvement : de toutes façons un scepticisme envers des projets décrétés. De l'autre façon on accentue les problèmes de consommation d'un tel journal, avec de telles décisions autoritaires.

Mais il sortira seulement si les femmes de tous les groupes peuvent se décider à participer et à se sentir responsables d'une initiative commune. D'un journal comme possibilité de discussion, sur les différences formes de travail et d'expérience. Un journal doit être d'abord l'expression d'une telle volonté pour un développement commun. Puis il peut en être le moyen. Ce journal ne pourra être vivant que si beaucoup de femmes engagées dans l'analyse théorique aussi bien que dans la pratique du mouvement apportent leur contribution. Notre initiative peut être de lancer le débat sur un tel projet ou bien de lui donner les possibilités. Je veux répéter ma proposition : nous pouvons expliquer dans les *Pétroleuses* le problème de la presse féministe et en plus par différents moyen « lettre, autre canard » proposer une coordination sur ce thème ou on pourrait discuter et décider démocratiquement d'un autre journal que les *Pétroleuses*, d'un journal qui aurait une base réelle. Moi-même venant de l'étranger, je serais beaucoup plus motivée et aussi plus concernée pour participer à la réalisation d'un canard au plan national.

En ayant toujours la possibilité de décider et aussi de contrôler moi-même ce qu'on va faire plutôt que d'être dans le cas où je suis interviewée une fois, par une femme, « capable et responsable » ou amenée à envoyer d'une façon anonyme mes articles.





Michèle, 13^e

► Pour moi, dans le désir d'un journal, il y a non seulement la conscience d'un débat et d'une confrontation nécessaires, mais aussi le plaisir d'écrire. C'est-à-dire le journal me permet de faire converger un désir individuel et une pratique collective, ce que je ressens comme très satisfaisant.

En même temps, il y a réalité du mouvement des femmes : encore trop dispersé, ce qui nuit à sa cohérence et à sa force. La conséquence de ça, c'est qu'il n'y a pas de volonté collectivement exprimée de réaliser un journal des groupes femmes. Cela conduit à la confection de journaux réalisés par des équipes de femmes. Dans ce cadre, le journal *les Pétroleuses*, victime de son passé et de divers sectarismes, apparaît davantage comme l'expression d'un courant politique que comme celle des groupes. Or, aucun courant politique au sein du mouvement des femmes ne se réclame des « Pétroleuses ».

Cette contradiction a été aiguës par la parution de « l'Info » : la parution régulière maintenant de *l'Information des femmes*, l'amélioration de son contenu, le rôle effectif qu'il joue de connaissance de la réalité du mouvement et des luttes de femmes, nous amène à poser de manière urgente la question de la parution des *Pétroleuses*. Selon moi *l'Info* pose les jalons de ce que pourrait être un journal des groupes femmes.

Actuellement, il me semble qu'il y a place pour des journaux expression de courants politiques (*Femmes travailleuses en lutte*, *le Quotidien des femmes*), et pour les journaux des groupes femmes. Parallèlement, se pose la question

de la diffusion : la prise en charge par les groupes femmes exprime la validité politique de la ligne politique exprimée.

Un journal ambigu, renié progressivement par les groupes femmes, ne me procurera pas le plaisir attendu. C'est donc pour ces raisons dans lesquelles convergent ce que je souhaite et mes positions politiques que je suis pour la disparition des *Pétroleuses*. Pour autant je ne retourne pas m'asseoir dans mon coin et j'ai envie que nous (l'équipe des *Pétroleuses*) lancions le débat sur le nécessaire journal des groupes, en liaison avec l'équipe de *l'Info*.

Danièle 18^e.

► Je crois que Michèle (13^e) a mis le doigt sur un problème d'importance dans le mouvement des femmes. Nous insistons toujours sur l'absence de prise en charge des groupes, sur nos difficultés à nous coordonner, notre passivité, sur nos différences de rythme et de conscience.

Mais, encore trop souvent, apparaît consciemment ce désir individuel qu'a fait naître le mouvement des femmes, et qui pourrait se traduire par un certain « plaisir d'écrire ». L'expérience de « notre » journal nous a montré que peu de femmes se le sont encore approprié.

C'est un peu comme-ci, aujourd'hui, des femmes de plus en plus nombreuses, avaient conscience de la nécessité du mouvement femmes comme force collective, mais que nous ne donnions pas les moyens de réfléchir et d'agir ensemble (et ce constat vaut aussi pour les militantes d'organisations politiques).

Je crois qu'en proposant le maintien, même temporaire du journal, Nathalie et Michèle-Nicole (17^e) tentent de pallier à ce problème.

L'abandon aujourd'hui du journal, c'est un peu le vide, et seulement l'expression de courants politiques organisés dans le mouvement. Et le vide, c'est un peu la négation de nous-même, du mouvement, le contraire de notre lutte perpétuelle contre notre inertie et notre non-existence.

Mais ce vide, il existe, nous suffit-il de le masquer par le maintien du journal, pour faire avancer le mouvement de femmes dans son ensemble ?

L'histoire du journal que nous avons retracé en introduction du débat, nous oblige à constater l'échec du projet de Bièvres, échec lié à la jeunesse du mouvement, à son absence de liaison et de cohésion, et l'effort volontariste de quelques unes n'y pourra rien changer, si ce n'est se substituer, agir à la place de l'immense majorité des groupes femmes.

C'est pourquoi la proposition d'Assises des groupes femmes pour débattre et prendre en charge une presse féministe me semble décisive dans l'année qui vient.

Une presse féministe, c'est, pour moi, aussi bien la diffusion de journaux et bulletins régionaux de groupes femmes que la prise en charge d'un bulletin tel que *l'Information des femmes*, seul moyen de liaison effectif des groupes femmes et de mouvement, aujourd'hui ; c'est la perspective d'une revue de débats et d'analyse de tous les thèmes de l'oppression des femmes, mais c'est aussi, pourquoi pas, l'existence d'un journal national des groupes qui pourrait rendre compte de l'existence du mouvement :

— A travers ses discussions (Michèle expliquait dans un numéro précédent des *Pétroleuses* qu'une discussion dans un groupe femmes, c'est déjà une prise en charge collective et consciente de nous-mêmes).

— A travers ses luttes locales ou nationales (avortement, contraception, crèches et maison de l'enfance, permanences contre le viol et les femmes battues, etc.).

Un journal qui rendrait compte de la lutte des femmes aujourd'hui. Et je pense qu'il est difficile de préfigurer un tel journal des groupes femmes en dehors d'eux, au nom de qui déciderions-nous de devenir des journalistes du mouvement qui cela impliquerait.

Par contre, si nous pensons devoir poursuivre le débat sur la presse du mouvement, pourquoi ne pas constituer un groupe de travail sur la question, et lancer le débat dans des textes.



LETTRES aux Pétroleuses

◆ Salut !

Je fais partie d'un groupe Femmes sur Amiens qui tourne, tant bien que mal, depuis environ deux ans, avec l'ambition de lier notre lutte féministe à la lutte des classes, de faire déboucher notre approche personnelle et collective de l'avortement - contraception de la sexualité, du viol, de la maternité, des rapports aux institutions - justice, école, etc... sur une analyse plus globale de la nature des groupes femmes, de leurs objectifs, leurs liens avec la lutte révolutionnaire, en vue de définir des priorités sur le terrain des initiatives concrètes.

Pour nous aider à clarifier tout cela et aussi pour nous donner une base de discussion avec d'autres groupes femmes, nous comptons écrire un texte.

Enfin, nous projetons de faire, avec d'autres groupes Femmes de la région Nord (Arras, Roubaix, Lille, Dunkerque, etc...) un livre blanc sur la situation de l'avortement dans ces secteurs, avec le bilan ville par ville, une critique de la loi Veil, des revendications et des propositions de lutte.

Est-ce que cela vous intéresse de recevoir, d'ici quelque temps (un temps indéterminé!) ces textes, de les publier pour qu'ils soient utilisés, débattus ?

Bon, j'espère vous lire, bientôt, c'est sûr.

Salutations féministes !

MARIE-CHRISTINE

◆ Pétroleuses mes sœurs, Pétroleuses mes camarades, comment vous dire le réconfort que m'a apporté votre journal !

Lorsqu'au fil des années on voit pourrir ses illusions, ses rêves et ses désirs, lorsqu'à force d'humiliations et de labeur acharné pour une poignée de cendres on ne supporte plus qu'avec haine et dégoût sa peau de femme, lorsque par lassitude on a perdu jusqu'au goût de se défendre et qu'on s'enferme dans une morne désespérance, alors, quel tonique et quelle claque de vous lire !!

Savoir que les autres femmes ne sont peut-être pas seulement des rivales, savoir qu'elles en ont marre aussi, savoir qu'elles se groupent, qu'elles se battent... Merci les copines, grâce à vous je vais peut-être revivre !

Pour me libérer un peu des problèmes qui m'étouffent, pour réapprendre les autres et redonner un sens à ma vie en agissant, j'aimerais faire partie d'un groupe-femmes. Mais je suis si isolée que je ne sais où m'adresser, mais où les trouver ??

Alors si l'appel d'une « bonne femme » vous touche, si j'ai une chance d'être acceptée dans un groupe, indiquez-moi je vous en prie, comment m'y prendre.

Catherine D.

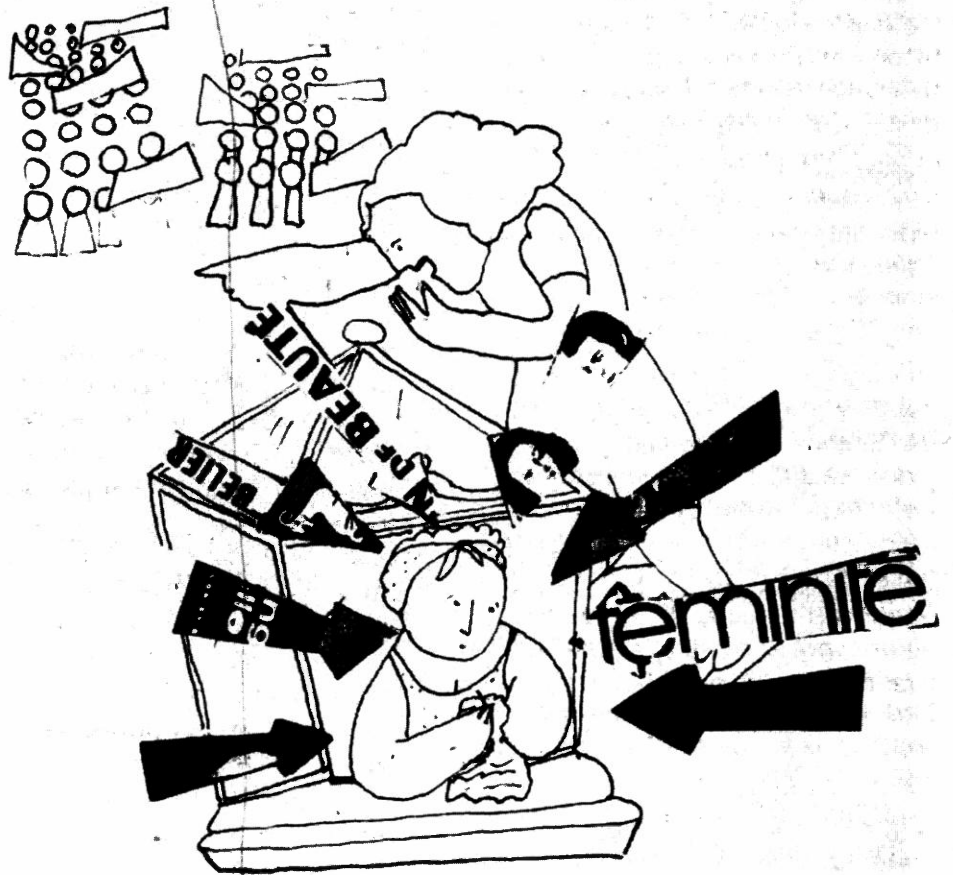
◆ Chères Copines,

Je suis lycéenne, j'ai 16 ans : pas de groupe femmes dans mon lycée, donc pas de moyen de communication entre femmes, pas de lutte. Je me sens seule.

J'habite dans le 17^e et je voudrais savoir où je peux contacter le groupe femmes de l'arrondissement (s'il y en a un), participer à leur lutte... Je ressens chaque jour l'oppression, je vois chaque jour dans n'importe quelle circonstance, n'importe quel lieu le pallocratisme, le

sexisme, je vois tout cela mais j'ai un gros problème : je ne sais pas comment exprimer ce que je ressens sur ce que je vois, je ne sais pas en parler, je ne sais pas comment me défendre. J'attendrais d'un groupe-femmes une possibilité d'expression sur tout cela, **apprendre** à en parler au cours de discussions, apprendre à juger et à gueuler des choses autres que : « Phallo, va ! », c'est tout ce que je sais dire et ça me bloque énormément. J'espère que vous me répondrez...

SOPHIE



LETTERS...

Nous avons reçu cette lettre d'une copine vivant maintenant au Québec.

◆ Ce que j'ai trouvé de chouette : — Article sur l'avortement, article sur l'école des femmes. Une information nécessaire fait par un travail collectif. Les analyses collectives ou personnelles des articles de fond : celui de Marie-Hélène, chouette, mais c'est dommage qu'elle parle des autres. Celui de Dominique, agréable, mais trop léger, à suivre. Le collectif petites filles, Groupe XIV^e vivant qu'elles qu'en soient les limites. Ce que j'ai moins apprécié : l'article de Carola ; le bon point : l'aspect international, mais on a l'impression que pour Carola parler de féminisme était juste une introduction pour mieux parler de la répression contre la gauche en RFA (sujet passionnant au demeurant), et elle nous apprend que même le mouvement des femmes (appendice de l'extrême-gauche) est aussi martyrisé.

Ce qu'est la réalité du mouvement des femmes en RFA on en saura rien, des textes ou documents émanant des copines de là-bas : rien. C'est sec. A la rigueur j'aurai compris qu'après un large exposé sur le mouvement là-bas, ses problèmes, elle établisse un rapide par rapport à l'extrême-gauche. Cela lui aurait permis de prouver que rien de ce qui dérange l'ordre établi n'est toléré en RFA. C'est bien ce qui lui tenait à cœur ? Et sans nous mettre éternellement à la remorque de l'extrême gauche. Les lettres ça fait vraiment trop truc. Une question à propos de : il est question des femmes. Il faudrait une fois pour toutes être claires entre : être une force autonome et ne pas se couper du mouvement ouvrier. L'article de Nathalie — page 20 — où elle relate la Mutualité, elle utilise un

ton que je n'aime pas, elle se dégage de l'ensemble des femmes de la Mutualité en parlant d'elles (même quand elle raconte une anecdote assez privée : relative plus précisément à une femme) et non pas de nous.

Ces critiques, également, relatives au SO du PC, ça pourrait voler plus haut qu'une critique « de leur sale gueule ». A ce train-là on va finir par leur ressembler !

L'article sur le sport. Une tarte à la crème. J'aurais aimé voir développer l'aspect rapport au corps, respect du corps, si peu évident pour les femmes dont le corps est nié sorti du ghetto de l'esthétisme soumis à la mode. Et aussi une critique plus virulente, plus approfondie du sport en tant que nectar des valeurs viriles et capitalistes. Tout ça pour déboucher sur les visions édenniques de ce que nous avons projet de faire de notre corps.

Ça fait journal gauchiste prenant à cœur les problèmes des femmes, mais qui diffère peu d'un journal mixte d'une extrême-gauche qu'on se demande en quoi il est bien indispensable. Cette tendance qui se dessinait s'accroît, je crois que c'est le corollaire d'une pratique qui fait que l'expression des groupes femmes diminue au profit d'un article nominal qui amène l'auteur traitant d'un sujet plus général que le serait la relation de sa propre expérience à s'abstraire (très virilement) et à parler des autres. Alors que nous en sommes toujours au stade où nous devons parler de nous si nous voulons progresser. Encore une fois, ce journal n'est pas assez le reflet de la vie du mouvement des groupes. Il est le fruit de quelques copines courageuses, tenaces, combattives, et ça se sent.

MARIE-FRANÇOISE

en réponse

à dominique

" ET BIEN SOIT, JE ME REVENDIQUE
HOMOSEXUELLE !"

« La voix merveilleuse avait tremblé, comme étouffée d'un flot de sang, et les cils de la dame qui chantait, battirent une seule fois... Oh ! boire, cette voix à sa source, la sentir jaillir, onde enivrante, entre les cailloux polis de cette denture, l'endiguer une minute contre mes propres lèvres, l'entendre, la regarder bondir, torrent libre, et s'épanouir en longue nappe harmonieuse que je félerais d'une caresse »

Colette

Les vrilles de la vigne

Au fond des rêves tendres, des amitiés profondes qu'elle est celle qui n'a pas ressenti désespérément un jour, à quel point les relations entre femmes sont truquées d'un bout à l'autre, soient qu'elles les assument, soit qu'elles tentent simplement d'inverser les règles du jeu.

(Amour fou contre un monde barbare, dont nous sommes tant dépossédées, mon amie tu étais, tu es cet espace de ma vie où s'amplifie ma peur. Un corps à mon image, un interdit confus. Un impossible tant un destin fatal est inscrit en nous.)

Alors je t'aime en silence. Le moindre geste ne me vient pas, il meurt, éclate dans ma tête. Je te confie ma vie, mes angoisses, je coule en toi si facilement ma douce amie, mais parfois malgré nos luttes communes tu m'échappes. Je suis femme, tu es femme et c'est bien aussi ce qui nous sépare).

De ta colère Dominique, tu m'arrives en plein cœur, mais si désespérée, si défensive comme si tu acceptais une fois pour toute ce qu'il ne pouvait y avoir d'amour que comme refuge, contournement des choses, aveu d'impuissance.

N'est-il vraiment possible de ne t'aimer que pour ne pas nous laisser dévorer par les hommes - protège moi ma mie contre nos oppresseurs, tes caresses me sauvent et me consolent.

Si je dis oui, j'accepte un ordre. Dont eux aussi sont les victimes illusionnées. Je m'en accomode. Je ne le détruis pas. Cet amour de toi alors je ne l'assume pas vraiment, n'y a-t-il pas d'autre alternative que celles imposées par la logique de cette société qui nous mutile :

- être femme pour les hommes
- être femme contre eux

masculin, féminin,

pas d'identité, des mutilations inverses.

Dominique sans nos luttes de femmes rien ne sera possible, mais pour quel combat ?

MICHELE

TRAVAIL AU FEMININ

les salaires

féminins

en

France

b - par activités économiques :

Les écarts de salaires sont les plus faibles dans les branches d'activité employant peu de femmes et où elles sont en général cantonnées dans des emplois de bureau. Dans les branches industrielles les effectifs comprennent de 25 à 50 % de femmes (mécanique générale, industries chimiques, agricoles et alimentaires) les écarts sont de l'ordre de 40 % ; les femmes y travaillent comme ouvrière, mais elles sont souvent moins qualifiées que les hommes et occupent des postes moins rémunérés. Ce phénomène est encore plus accentué dans les secteurs d'activité employant en majorité des femmes (habillement, cuir, textile) où les emplois les mieux payés (tels ceux liés à l'entretien des machines) sont réservés aux hommes. La féminisation de ces industries contribue d'ailleurs au maintien de bas salaires.

Dans les autres secteurs à forte concentration féminine (commerces, banques services) il y a un double marché du travail : tandis que l'encadrement est surtout constitué par les hommes, les femmes occupent des emplois moins qualifiés, certains leur étant même presque exclusivement réservés (secrétaires, dactylos, vendeuses de magasins)

Que ce soit dans le secteur privé, semi-public, de l'Etat ou des collectivités locales, c'est parmi la population féminine que la proportion de bas salaires est la plus importante ; les 50,9 % des travailleurs qui ont bénéficié de la revalorisation du SMIC sont des femmes...

Dans la CEE, la majorité des gains féminins sont inférieurs au gain horaire moyen ;

(source : Office statistique des communautés européennes, Annuaire des statistiques sociales, 1972).

a - par départements :

Les écarts entre salaires masculins et salaires féminins par départements et par régions sont le reflet des différences de structures par activités économiques et par catégories socio-professionnelles. Dans les régions très industrialisées, les écarts sont élevés, qu'il s'agisse de régions depuis longtemps développées (Nord, Pas de Calais, régions de l'Est, où les femmes occupent des emplois ouvriers), ou de régions en expansion dont l'implantation industrielle est plus récente et s'accompagne d'une forte proportion de cadres (Région parisienne, Rhône-Alpes, Bouches-du-Rhône). Dans le Centre et le Sud-Ouest, les écarts sont plus faibles : ce sont des régions peu industrialisées, à économie rurale, la taille des entreprises plus petites et le fossé entre métier masculin et métier féminin moins marqué.

Les femmes

En France, les femmes représentent 35,5 % des salariés, soit 6 840 000. Toutes les études faites sur la situation des femmes au travail permettent d'aboutir à un constat précis : les femmes occupent les postes de travail les moins qualifiés et les plus mal rémunérés.

Pour l'ensemble des activités industrielles et commerciales, on compte sur 100 femmes...

- 10 cadres
- 13 agents de maîtrise et techniciens
- 59 employées
- 24 ouvrières

Les femmes constituent 51 % des ouvriers salariés sur chaîne...

De 1964 à 1970, alors que le pourcentage d'OS parmi les ouvriers diminuait, passant de 31,7 % à 27 %, il augmentait chez les ouvrières, passant de 56,3 % à 59,8 %...

Dans les industries du textile et de l'habillement, qui sont les professions les plus féminisées, on retrouve les salaires les plus bas et une qualification quasi inexistante.

Dans le textile, 51,9 % sont des femmes - Dans l'habillement on a 315000 travailleurs dont

- 83 % de femmes
- 50 % ont moins de 25 ans
- 38 % ont moins de 21 ans
- 22 % travaillent à la chaîne contre 6,2 % pour l'ensemble des ouvriers français.

« On » les prend jeunes parce qu'elles vont plus vite et qu'elles supportent « mieux » les cadences infernales ; nombreuses sont celles qui font des dépressions nerveuses.

Exemple de cadence pour la fabrication d'une veste :

1400 vestes par jour pour une chaîne de 30 filles

175 vestes par heure

1 veste toutes les 20 secondes

Pour les ouvrières, une opération toutes les 20 secondes, soit 1440 fois la même opération dans la journée

Prix d'une veste en magasin : 50 F.

Salaires d'une ouvrière : 9,30 F de l'heure !

dans le textile

Jeunes et peu habituées à se battre, c'est une main d'œuvre beaucoup plus maléable pour le patron qui peut licencier sans trop de problèmes en période de crise comme c'est le cas en ce moment (entre 1974 et 1975, les effectifs féminins dans les industries textiles et de l'habillement ont diminué très nettement en raison de la restructuration qui s'opère actuellement dans cette branche de l'industrie.

L'argument qui ressort à chaque fois est bien connu ; une femme licenciée ce n'est pas grave puisque sa place est à la maison à s'occuper de son mari et de ses enfants, ou, en attendant le mariage, de ses parents. Son salaire est d'ailleurs considéré par l'opinion générale, elle y compris, comme un appoint au salaire du mari, ou, si elle n'est pas encore mariée, comme un complément aux ressources familiales, mais peu souvent comme moyen d'indépendance économique total par rapport à la famille ou par rapport au mari.

Mais aujourd'hui, grâce aux luttes pour la sauvegarde de l'emploi, sur place et dans la profession, liées aux actions pour la reconnaissance de la qualification et la majoration des salaires, il y a objectivement une prise de conscience chez les travailleuses de ce qu'est le salaire d'appoint. Le rôle des syndicats et en particulier de la CFDT dans les luttes a été de montrer la valeur du salaire dans la société capitaliste et la signification de l'exploitation des travailleurs par le patronat. Elles sont plus nombreuses à être conscientes qu'elles doivent vivre de LEUR travail et que celui-ci ne doit pas être un complément à autre chose.

En France, les salaires de l'habillement sont les plus bas du Marché Commun mais sont aussi en retard par rapport aux autres salaires français : l'habillement a 28 % de retard et le textile, 15 % comparés aux salaires français.

Cela s'explique par le fait que les femmes sont payées au rendement et toujours au minimum de leur catégorie : une ouvrière qualifiée ne sait jamais combien elle va toucher à la fin du mois ; son salaire varie d'un mois à l'autre suivant le « bon » ou le « mauvais » travail, les casses de fils, la détérioration des machines dont on la rend responsable, les modifications dans les méthodes de travail, les changements de tissus, les changements de postes de travail, les changements de collection, de modèle...

Un salaire en dents de scie auquel elle est habituée et une garantie du pouvoir d'achat qui n'est qu'un vœu pieux.

Le tableau suivant nous apprend que l'ouvrière gagne moins en décembre 74 qu'en Décembre 73, de même en juillet 75 par rapport à juillet 74.

1973	
Octobre	7,64
Novembre	7,64
Décembre	7,64
1974	
Juillet	8,58
Septembre	8,58
Décembre	7,15
1975	
Janvier	7,15
Février	7,25
Mars	8,57
Avril	8,52
Mai	8,45
Juin	7,98
Juillet	7,65

NATHALIE

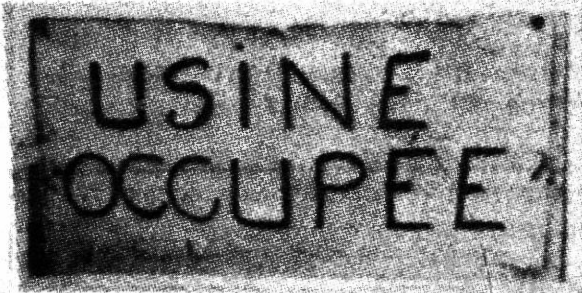
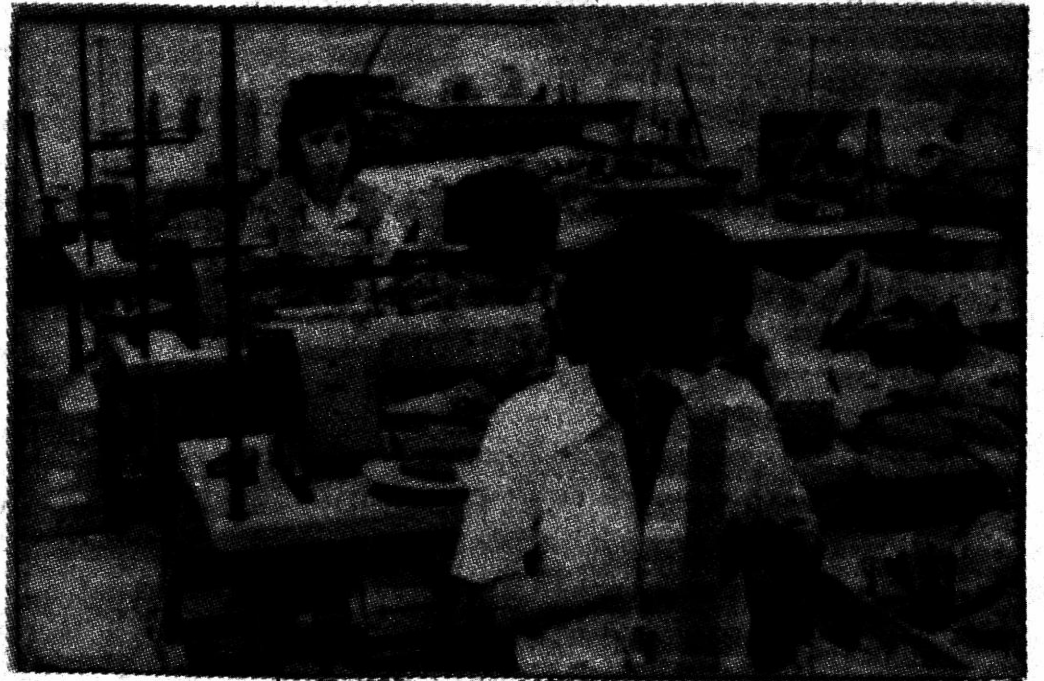


CIP

en lutte

L'usine principale des Etablissements CIP (Confection Industrielle du Pas de Calais) est occupée par les ouvrières depuis le 18 juillet 75. Elles refusent de perdre leur emploi (700) et de subir les conséquences des manœuvres patronales qui visent à liquider l'entreprise.

Nous sommes allées les voir le 9 octobre au « Carrefour des Luttes » organisé par la CFDT à Lille.



● Vous occupez depuis plus d'un an déjà : qu'elle a été l'origine du conflit ?

Déjà en 73, un premier dépôt de bilan qui mettait 700 ouvrières au chômage révélait qu' l'ex patron BAILLEUL avait détourné 2,4 milliards d'AF et acheté des propriétés et des immeubles avec l'argent de l'entreprise. Une première mobilisation avait empêché la liquidation de l'entreprise, qui passe alors dans de nouvelles mains.

En avril 75, pour réaliser davantage de profits, le nouveau patron FURNON décide la restructuration de l'entreprise et annonce la fermeture immédiate des 2 ateliers soit le licenciement de 200 ouvrières. Ces ateliers faisaient encore des heures supplémentaires la veille et avaient embauché les mois précédents.

Début mai, il y avait 2 mois 1/2 de commande pour 700 personnes, un taux de rentabilité positif, une situation financière bonne, un personnel qualifié, un matériel récent.

La direction et les cadres sabotent l'entreprise refusant les commandes, en démantelant le réseau commercial, ce qui entraîne la perte de confiance des clients, des fournisseurs et des banques : FURNON a réussi à détourner la clientèle de la CIP vers une autre usine de confection... qu'il possède à Alès (Gard).

Face à ces manœuvres nous risquons par l'occupation et décidons en Assemblée Générale la reprise de la production sans cadre et sans patron à notre propre rythme.

Une fois l'occupation décidée, notre première grande décision a été de mettre dehors ceux qui ne voulaient pas suivre (cadres, mécaniciens, coupeurs, responsables d'atelier, quelques ouvrières) « parce qu'ils ne voulaient pas être dans l'illégalité ». C'est ensemble que nous avons été les trouver pour leur demander de sortir. Un homme seulement est resté dans la lutte avec nous : c'est un magasinier.

● avez-vous remarqué des différences de qualification et de salaires entre les hommes et les femmes à la CIP ?

→ Absolument, comme c'est le cas dans toute l'industrie textile et de l'habillement.

La main d'œuvre de la CIP est en grande majorité féminine, or peu de femmes occupent des postes de responsabilité ; ainsi seules 2 d'entre nous étaient responsables de chaîne. Il faut savoir aussi que nous n'avons plus de coupeurs, travail qualifié réservé aux hommes, nous avons fait appel à une camarade d'une autre entreprise qui est venue pour apprendre la coupe à certaines d'entre nous.

Nous avons eu aussi au départ des problèmes avec des machines en panne, nous avons là aussi fait appel à des camarades d'autres entreprises, maintenant on se débrouille. Ainsi au mois d'août de cette année, nous avons décidé d'arrêter la production pour nettoyer les ateliers et réparer et entretenir les machines, chose que nous avons fait nous-mêmes.

● L'organisation de la lutte a dû poser un certain nombre de problèmes ; comment vous y êtes-vous prises pour les résoudre ?

→ Tout d'abord nous avons décidé de nouveaux horaires de travail. Chacun d'entre nous assure 6 heures de présence et de travail par jour, suivant l'horaire qui lui convient soit 8h/14h, 14h/20h, 20h/8h. Celles qui viennent la nuit (12 h) ne viennent ni la veille ni le lendemain ; mais c'est cette équipe qui a posé le plus de problèmes avec la famille c'est-à-dire avec les maris et les pères (une partie d'entre nous étant mineures) : que nous occupions la journée, cela n'a pas eu d'importance car nous ne sommes pas à la maison non plus quand nous travaillons ; mais le soir et la nuit, ça n'était plus possible... seules les camarades célibataires ou celles dont le mari était d'accord ont pu occuper la nuit.

Notre section syndicale CFDT a envoyé une lettre « aux parents, maris et amis » des grévistes pour leur expliquer la situation et leur demander d'être solidaires de la lutte menée par leur compagne ou leur fille pour la sauvegarde de leur emploi ; de même des réunions d'information ont été organisées dans le même but, mais n'y sont venus que les maris qui étaient d'accord avec l'action engagée par leur femme. Malgré tout nous sommes une majorité à avoir tenu le coup.

● Comment avez-vous résolu la question des enfants ?

⇒ En fait, il y a eu peu de problèmes. Les maris solidaires ont « accepté » de garder l'enfant lorsque leur femme occupe la nuit ; comme nous choisissons l'équipe qui nous convient le mieux, les mères de famille se sont arrangées en général pour prendre des horaires qui coïncident avec ceux des enfants à l'école. Quand ils sont tout petits, elles les amènent avec elles.

● Quels sont les différents moyens que vous vous êtes donnés pour tenir le coup dans l'occupation ?

⇒ Nous nous sommes organisées en commissions. Très vite nous nous sommes trouvées affrontées au problème du transport : les ouvrières viennent de 26 communes dans un rayon de 30 km, **une commission transport** a vu le jour : nous avons organisé un ramassage par autobus et nous prenons en charge les frais de celles qui viennent par leur propre moyen.

Le comité de grève composé de 10 volontaires en accord avec l'Assemblée s'occupe de la prise en charge de l'ensemble de l'occupation. Il se réunit 2 fois par semaine et quand les événements l'imposent. Il aborde et discute tous les problèmes qui se posent, les répercute en AG où ils sont discutés et soumis à un vote si c'est nécessaire. Rien n'est décidé sans être proposé par le comité de grève et voté par l'AG.

Il y a également une commissions finances, **une commission formation**, 2 groupes de 25 ouvrières ont participé à 2 journées de formation organisées dans l'entreprise avec l'aide d'un permanent de la fédération HA. CUI. TEX CFDT, d'autres ouvrières ont participé à une session de formation de militants à Arras pendant 3 jours, **une commission popularisation**, pour faire sortir le conflit de l'entreprise et avoir le soutien du plus grand nombre de travailleurs. C'est ainsi que l'on a organisé un tour de France avec un militant CFDT; c'est

là que nous nous sommes rendues compte que c'était souvent lui qui parlait devant les Assemblées de militants et de travailleurs et que nous, nous nous taisions car il ne nous était pas si facile que ça de prendre la parole, devant tous ces gens.

● Dans la région, comment s'est exprimé la solidarité des autres travailleurs ?

⇒ Quant le téléphone a été coupé, la vigilance des camarades des PTT nous a permis d'avoir tout de suite une autre ligne au nom de la section syndicale et de ce fait, nous n'avons jamais été privés de téléphone. Pour remplir les fiches de paie de juillet 75 et les congés payés que le patron refusait de nous verser, nous avons eu l'aide de militants travaillant dans les banques, dans les bureaux de différentes entreprises...

● Où en êtes-vous maintenant de votre lutte et que comptez-vous faire dans les mois prochains ?

⇒ 2 problèmes : depuis un an bien que nous occupions, nous sommes inscrites au chômage et nous touchons les 90 % , mais l'échéance arrive fin oct.. De plus nous nous trouvons face à un blocage systématique des pouvoirs publics et du patronat qui attendent que nous cédions. Nous sommes en train de discuter des nouvelles formes à donner à notre lutte ; nous pensons reprendre la production et vendre. Nous n'abandonnons pas la lutte...

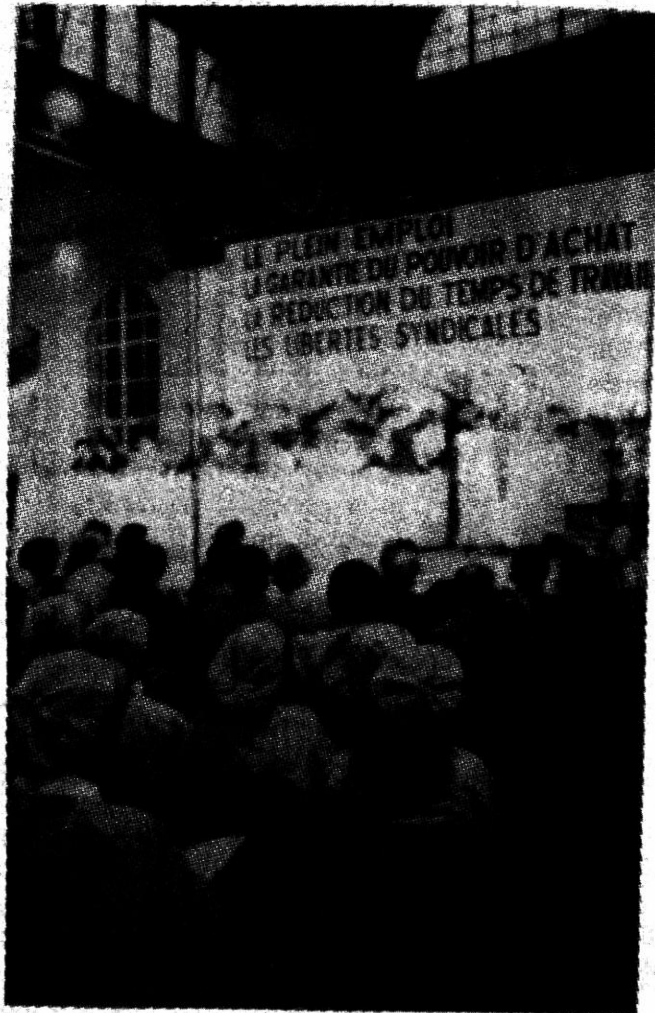
Salaire ANNUEL des filles de la CIP : 17 853,60 F
Salaire MENSUEL du principal actionnaire : 20 000,00 F
Salaire MENSUEL du directeur commercial : 10 379,94 F





CIP :
 une opération toutes les 19 secondes:
 monter un poignet de chemise toutes les 50 sec.
 monter une manche toutes les 50 sec.
 monter une fermeture-éclair par minute et 550
 par jour
**NOUS NE SOMMES PAS DES MACHINES MAIS
 DES FEMMES**

C'EST PAS LA JOIE



L'OCCUPATION

Les ouvrières de la C.I.P. en ont marre de Furnon (2 fois)
 Cars il ne veut pas payer le salaire des ouvrières (2 fois)
 Elles luttent (3 fois)
 II
 Elles luttent contre les cadences qu'elles peuvent plus fournir (2 fois)
 Et elles veulent négocier, mais l'patron s'est débiné (2 fois)
 Il tremble (3 fois)
 III
 Il tremble pour sa maîtrise et il fait venir les flics (2 fois)
 Mais les flics sont arrivés et les filles sont restées (2 fois)
 Elles luttent (3 fois)
 IV
 Et elles luttent tout (es) ensemble car elles sont licenciées (2 fois)
 Elles continuent de travailler, elles ne sont plus enchainées (2 fois)
 elles chantent (3 fois)
 V
 Et elles chantent partout nous cherchons un Patron (2 fois)
 Il nous faut persévérer et la lutte doit continuer (2 fois)
 Ensemble (3 fois).

1
 à la chaîne toute la journée
 c'est pas la joie, c'est pas la joie
 avec des cadences accélérées
 c'est pas la joie, c'est pas la joie
 tête baissée, sans relever le nez
 c'est pas la joie, c'est pas la joie
 avec interdiction de parler
 c'est pas la joie, c'est pas la joie

REFRAIN

y a encore au niveau moral
 que ça va pas trop mal
 avec notre syndicat
 ça c'est la joie, ça c'est la joie

2
 On a les nerfs tous détraqués
 c'est pas la joie, c'est pas la joie
 On ne peut plus rien supporter
 C'est pas la joie, c'est pas la joie
 et tout cela pour rien en effet
 c'est pas la joie, c'est pas la joie
 car le licenciement nous pend au nez
 c'est pas la joie, c'est pas la joie

3
 Les contre-dames toujours sur le dos
 c'est pas la joie, c'est pas la joie
 elles nous prennent pour des robots
 c'est pas la joie, c'est pas la joie
 le même geste toute la journée
 c'est pas la joie, c'est pas la joie
 Une seule compte, la production
 c'est pas la joie, c'est pas la joie

4
 Bailleur dépose son bilan
 c'est pas la joie, c'est pas la joie
 on ne sait plus ou on en est
 c'est pas la joie, c'est pas la joie
 Mais nous nous sommes organisées
 ça c'est la joie, ça c'est la joie
 notre travail
 ça c'est la joie, ça c'est la joie

5
 Tous ensemble nous gagnerons
 ça c'est la joie, ça c'est la joie
 notre travail nous garderons
 ça c'est la joie, ça c'est la joie
 grâce à la solidarité
 ça c'est la joie, ça c'est la joie
 et tant pis à qui cela déplaît
 ça c'est la joie, ça c'est la joie.

ebeniste

AU FEMININ

L'ébénisterie, un métier masculin, ou plutôt un secteur qu'ils se réservent encore jalousement ?

Comment apprendre ce métier, est-il possible pour une femme ?

Que dit la loi, quelles sont les possibilités, les abus de pouvoir ?

Ya-t-il un désir des femmes pour ces métiers encore particuliers ?

Quelle est la situation actuelle de l'artisanat face à la situation économique et politique ?

Je suis femme et ébéniste. Situation difficile, parfois enviée, le plus souvent dévisagée, comme un animal un peu curieux. En possession d'un CAP et ayant déjà travaillé, je dois cependant expliquer à d'éventuels employeurs que je sais réellement faire des meubles du commencement à la fin et que je n'usurpe pas ce titre. Bref, que je ne suis pas qu'une mythomane. De l'incrédulité totale à la méfiance en passant par les sourires niais ou paternalistes, la femme n'a pas encore bonne presse dans ce métier, traditionnaliste, la femme n'a pas encore bonne presse dans ce métier, traditionnellement masculin.

Comment l'apprend-on ?

Aujourd'hui l'apprentissage chez un patron tend à se raréfier au profit des collèges d'enseignement techniques qui ont des sections le plus souvent de menuiserie parfois d'ébénisterie. Mais que ce soit dans les CET ou l'école Boulle les filles sont inexistantes dans ces enseignements. Pourquoi ?

Légalement rien ne s'oppose à l'entrée d'une fille dans une section menuiserie ou ébénisterie dans un CET. Ils sont tous « mixtes » selon la loi,

On y rentre en principe à la sortie de la classe de cinquième, soit qu'une section existe dans son arrondissement, soit sur les conseils de l'orientation scolaire pour les élèves les « moins doués ». Déjà à ce niveau le clivage se fait entre filles et garçons, abusivement : les filles sont dirigées vers les secteurs commerciaux, infirmières, couture et autres. Tandis que les garçons vont en mécanique, dessin industriel ou ébénisterie, menuiserie, chaudronnier

Un second est au niveau de l'administration scolaire elle-même : une fille exprimerait-elle le désir d'apprendre la mécanique ou l'ébénisterie qu'on lui ferait comprendre « qu'il n'y a déjà pas assez de place pour les garçons alors... » Cas typique d'abus de pouvoir, la mixité prévoyant certains pourcentages entre filles et garçons. De plus quand on sort de la classe de cinquième on dépend de ses parents financièrement et ils jouent leur rôle aussi. « Mais voyons tu n'y penses pas, c'est un métier dur physiquement, tu ne tiendras pas le coup, et quand tu auras des enfants, etc... ».

Maintenant pour ce qui est du désir des femmes d'exercer ou d'apprendre ce type de métier, je pense qu'il existe, ne serait que par les réactions que j'entends de la part des copines : « Ah ! dis c'est chouette, comment as-tu fait pour l'apprendre, c'est vrai que le bois c'est fascinant, tu ne voudrais pas nous apprendre ? le désir existe, mais la peur aussi : « ce n'est pas trop dur ? » Il faut bien dire que les hommes répandent largement cette idée, pour se valoriser et exclure la possibilité qu'une femme puisse les égaler. Car je pense que ce n'est pas plus pénible que de travailler sur des machines par exemple dans le textile, la couture ou l'horlogerie.

Et si c'est pénible par moments ça l'est pour tout le monde, homme et femme.

Seulement ça les écorcherait vifs de le reconnaître.

Et je crois qu'il peut y avoir un désir d'autant plus grand des femmes pour ce métier qu'elles sont toujours cantonnées dans des tâches sans aucune responsabilité, sans initiatives, sans créativité. Alors que l'artisan apparaît radicalement différent : quelqu'un qui réalise un ouvrage selon son savoir bien

sûr mais aussi selon son idée, qui a un travail varié et non répétitif et qui s'impose par son travail. Bref, tout le contraire de l'idée que nous impose cette société des métiers dits « féminins ».

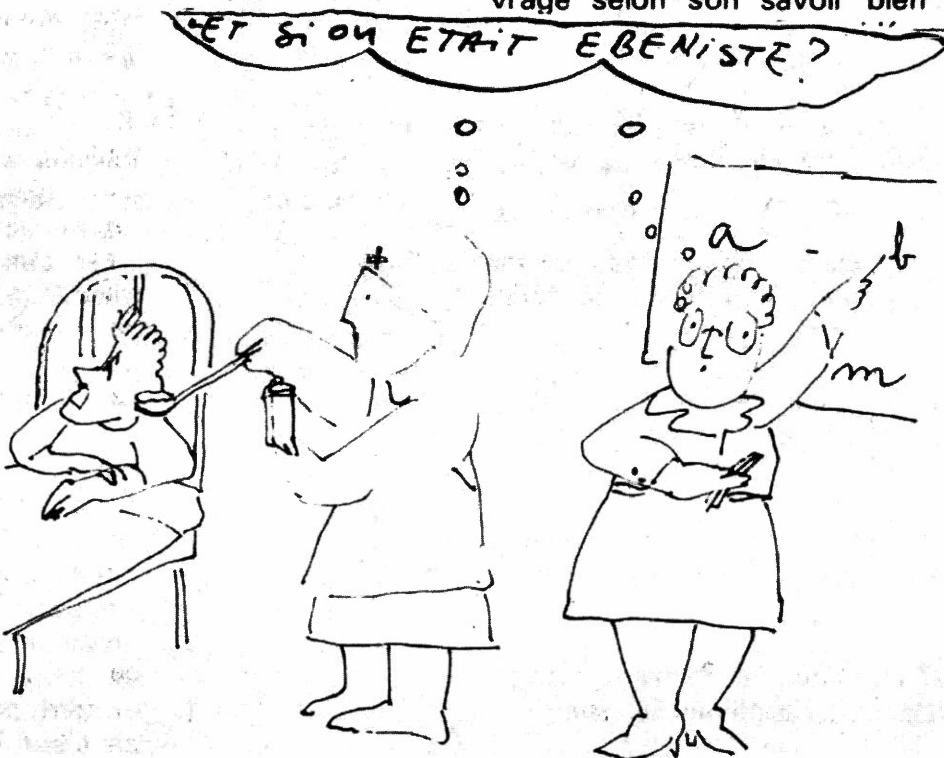
Maintenant si ce désir existe

les problèmes de l'artisanat aujourd'hui sont suffisamment graves pour se méfier des débauches possibles.

L'ébénisterie classique (fabrication de meubles de style, restauration d'ancien) tend à disparaître les artisans d'hier sont devenus des OS avec tout ce que cela implique : travail parcellaire (plus question de réaliser un meuble de début à la fin), déqualifié et sous payé, au rendement bien sûr et très peu à la qualité. Bref, comme moyen d'expression, c'est complètement loupé et voilà notre désir qui tombe dans l'eau.

D'ailleurs cette déqualification du métier entraîné par la course au profit, a eu pour conséquence apparemment contradictoire une ouverture de cette profession aux femmes au Danemarck. Evidemment que cela ne permet plus à ces monsieurs de se réaliser dans leur travail, et qu'ils auraient une fâcheuse tendance à désertier le métier, eh bien on va chercher les femmes !

Autrement dit ces métiers « masculins » tels que l'ébénisterie représentent assez bien tout ce qui nous est refusé : l'expression personnelle, le droit et le désir d'être autre chose que des reproductrices, la responsabilité dans son travail... Mais, mais... le capitalisme est passé par là aussi, détruisant toutes ces notions.



Nicole.

Lettre Ouverte à une Catherinette

Je sais que tu as été déçue et mécontente de mon refus de participer à la fête que les traditions ont décidé pour toi ; eh oui, « c'est ta fête », tu as 25 ans et tu n'es toujours pas mariée...

C'est pourquoi j'ai décidé dans cette lettre de t'expliquer les raisons de mon attitude en étant persuadée que tu comprendras.

Déguisée en jaune et vert (joie et espérance...), trimbalée, peut-être contre ton gré, dans les couloirs, hypocritement bisouillée par tes supérieurs hiérarchiques, tu seras ce jour-là le prétexte à fonder sur la famille, où les femmes seules sont regardées avec méfiance ou pitié !

Tu vas me demander ce que je propose...

Je n'ai pas de solution toute faite, mais je pense que la façon dont je vis, dont nous vivons toutes est liée à un système où tout est basé sur l'oppression des femmes et l'utilisation des travailleuses et travailleurs.

En effet il me semble que tout ce que nous vivons ne correspond pas à nos désirs. Les règles du jeu ont été choisies par d'autres en fonction de leurs intérêts. Ce n'est que lorsque nous aurons aboli l'exploitation que nous pourrions trouver un mode de vie pleinement satisfaisant.

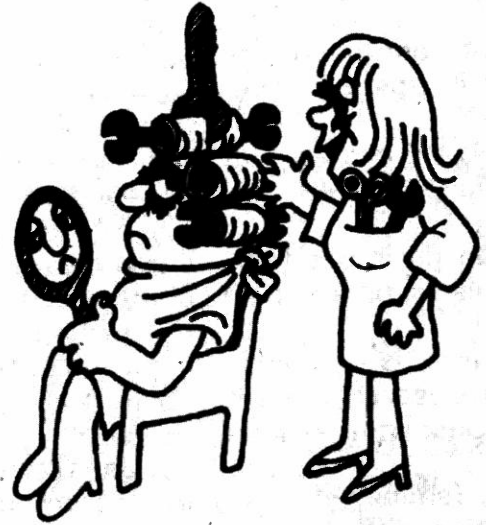
Je ne participerai pas à cette mascarade de la Sainte Catherine. Tu vas peut-être penser, que je suis rabat-joie parce que pour toi la Sainte Catherine c'est simplement une occasion de manger ensemble, de se rencontrer.

Moi, je pense que cette « fête » n'est pas neutre et ne n'ai pas envie de faire la fête « sur le dos » des Catherinettes. Par contre, j'ai souvent envie aussi de « faire la fête » et d'avoir d'autres échanges avec toi que ceux de « collègues à collègues » :

Un jour entre autre, le 8 mars — journée internationale des femmes — symbole de l'union des femmes en lutte contre la réconciliation de quelques heures des membres de cette « grande famille » que forment les directeurs, les cadres et les employées. Des membres de la direction te serreront la main, alors que tu es peut-être de celles à qui ils ont dit : « on en a fait craquer des plus dures que vous » !

Hier, déconsidérée, critiquée, infantilisée parce que tu arrivais en retard ou ne faisais pas le rendement, tu te retrouves ce jour-là sur un pied d'estale et ils essaient de te donner l'impression d'être un « individu à part entière ».

Par derrière, peut-être on te plaindra en disant que tu n'es pas très jolie, ou on s'étonnera que, bien que « tu ne soies pas si mal », tu n'aies pas trouvé « chaussures à ton pied »... mais enfin, comme tu es tout de même gentille et sérieuse, on espère que tu arriveras à te caser !



On espère pour toi un mari, mais qu'est-ce que cela veut dire un mari pour une femme ? Comme si ta vraie vie de femme commençait en devenant « l'épouse de » !

— Bien souvent devenir « l'épouse de », veut dire passer son temps après le boulot entre la cuisine, la vaisselle, la lessive, et les enfants (et pour quels rapports avec ces derniers ?)... et sacrifier ses aspirations et ses désirs propres aux exigences du couple et de la famille.

Peut-être n'envies-tu pas celles qui mènent cette vie-là ?

— Peut-être as-tu choisi ta vie de célibataire, peut-être préfères-tu l'indépendance, moins de contraintes au niveau des tâches matérielles, la possibilité d'avoir une vie ouverte sur l'extérieur, de disposer de temps libre pour diverses activités culturelles, sociales, politiques pour voir des amis... Dans ce cas tu accueilleras avec ironie le bonnet de catherinette !

— Peut-être, au contraire, ne supportes-tu pas une solitude que tu n'as pas choisie ? Je sais que ce n'est pas facile de vivre seule, de se retrouver le soir, après ses heures de travail et de transport, sans grands moyens financiers, isolée, dans son quartier ou sa banlieu, avec comme seule possibilité et envie « dormir » ou regarder la télé. Ce n'est pas cela non plus être un individu à part entière. (...)

Ce jour-là on ne nous diviserait pas entre « casées » et « laissées pour compte » puisque nous nous unirions car ensemble on avance plus vite et nous avons « un monde à gagner ». Et cette fête-là ne sera jamais **patronale**, car elle affirme que nous sommes en marche pour arracher à une poignée d'exploiteurs les conditions d'une vie meilleure.

Rejettons les cérémonies qui nous souhaitent des « douces moitiés », prenons notre vie en mains.

Groupe femmes CAF.

AVORTEMENT CONTRACEPTION



TEXTE
du
G
R
O
U
P
E
9
e
M
A
I



9^{eme}

distribué
à la
coordination
nationale



I - COMMENT ON A DECIDE DE S'Y METTRE...

C'est depuis le mois de septembre 76 que le groupe 9° a décidé d'impulser à nouveau sur le quartier une campagne sur l'avortement et la contraception, et donc de participer systématiquement au Collectif Parisien des groupes femmes qui débattait des modalités d'une reprise nationale de l'activité sur ce sujet en même temps que l'avenir du MLAC.

(Nous disons « à nouveau » parce qu'il a existé dans le temps un Comité MLAC sur le 9° arrondissement, dont certains d'entre nous ont fait partie sans appartenir à l'époque au groupe femmes naissant et qui a déperlé en même temps que tant d'autres comités MLAC...)

Cette décision a résulté à la fois :

- de la conviction de l'importance d'une relance de l'activité pour la possibilité effective de la contraception et de l'avortement que la loi bourgeoise n'accorde que formellement et sans donner les moyens matériels et culturels de l'exercer, et en faisant toujours le privilège de celles qui ont les moyens, le savoir et les relations :

- de la conviction que le moment était venu pour notre groupe femmes de dépasser les interventions ponctuelles et irrégulières sur le quartier et de se donner un thème d'intervention continu. Ce faisant, nous n'envisagions pas de restreindre nos discussions et notre activité à ce seul sujet ; mais nous souhaitions un centre de gravité qui nous fournirait un débouché concret sur le quartier, dépassant la simple propagande des panneaux du dimanche, permettant de toucher des femmes prêtes à lutter sur un besoin précis, mais pas à rallier d'emblée le groupe et le mouvement des femmes.

Enfin, nous attendions une progression politique comme de la mise en œuvre d'un projet collectif à long terme, qui associe les discussions internes au groupe sur notre vécu de la sexualité, de la contraception, de l'avortement, de la maternité, et les débats sur le fonctionnement des institutions, la politique du pouvoir, la façon de mener la lutte, les contacts avec d'autres composantes politiques, etc., ceci dans le cadre d'une lutte et dans le but d'une action sur la réalité sociale.

II - CE QUI NOUS A AIDEES ET GENEES...

L'an passé, nous avons suivi - bien que d'un peu loin - les débats et la poursuite des activités du MLAC central. Nous avons assisté à plusieurs réunions sans toutefois nous engager à fond. Cela pour plusieurs raisons :

D'un côté, nous étions :

- sans illusion sur le contenu restrictif, sélectif et discriminatoire de la loi Veil
- convaincues de la nécessité de continuer la bagarre pour son extension et son application
- persuadées que cela impliquait une relance nationale et locale de l'activité dont les groupes femmes devaient être le moteur, mais qui devait impliquer à terme beaucoup plus large qu'eux, notamment un cadre de lutte mixte.

En outre, nous ne voyions pas clairement :

- ce qu'il advenait du MLAC et quelle place occupaient les groupes femmes dans cette nouvelle phase de la lutte :
- c'est-à-dire : comment et à quel rythme se combinaient une mobilisation du mouvement des femmes sur la question et la mise en place d'un mouvement plus large, incluant des composantes syndicales et politiques mixtes ?

Nous sommes donc allées aux réunions, stage, permanences pour nous former et nous informer, voir comment les autres groupes posaient le problème, connaître les expériences faites ailleurs. Nous y avons appris beaucoup de choses : la confrontation nous a aidées à nous éclaircir les idées.

En même temps, nous avons ressenti **une certaine gêne**.

Nos déléguées ont, jusqu'à récemment, trouvé les débats très « organisationnels » voire tacticiens et souvent obscurs.

Sollicitées en premier lieu pour « sauver le MLAC », nous avons ressenti les discussions comme trop longtemps polarisées par la seule question du « sigle » : garder ou non le MLAC, se battre contre celles qui voulaient bazarder l'association ou désertier le terrain de la lutte pour l'avortement...

Culpabilisées à l'idée qu'une poignée de femmes avaient assumé, dans un climat de démobilisation générale, la « traversée du désert » et le maintien permanences centrales, nous sentions que la moindre des choses était de leur prêter main forte, mais nous ne trouvions guère dans la seule perspective de renforcement du MLAC par les groupes femmes des réponses aux questions que nous commencions à formuler. Le débat « pour ou contre le MLAC » nous semblait mettre la charrue avant les bœufs, mais il y avait « urgence » et nous avons peur de couper les cheveux en

quatre... D'autant plus que nous étions sensibles à l'appréciation du MLAC comme « trésor de guerre des femmes » : en effet, nous convenons volontiers que, malgré l'extinction de la quasi totalité des comités MLAC de base, le sigle incarne ce qui fut un moment de l'histoire des femmes, de leur lutte avant l'abrogation de la loi de 1920 et l'octroi de la loi Veil, lutte en continuité de laquelle s'inscrit celle qui redémarre aujourd'hui. Mais ce « condensé de passé présent dans le sigle MLAC ne suffisait que nécessairement à nous éclairer pour l'avenir ». (. . .)

Deux textes complémentaires ont vu le jour dans le groupe. Nous sommes aujourd'hui arrivées à une position commune.

Nous partons de deux constatations :

1 - la portée de la bataille à mener

Au delà de la démobilisation occasionnée par l'octroi de la loi Veil, les problèmes restent entiers. A l'usage, beaucoup de ceux et de celles qui ont cru que ça y était s'aperçoivent aujourd'hui des limites du droit bourgeois :

- pas de place dans les hôpitaux
 - pas de remboursement par la Sécurité Sociale
 - soumission à l'arbitraire d'un médecin qui peut toujours dire non, d'un patron qui peut empêcher son service de pratiquer des avortements
 - multiplication des obstacles à franchir qui conduisent vite au-delà des délais où l'interruption volontaire de grossesse est admise
 - pratique de l'avortement dans les conditions traumatisantes et culpabilisantes d'une médecine capitaliste et sexiste
 - exclusion de nombreuses catégories de femmes
 - inexistence d'une information sexuelle qui contribue à saboter la contraception et le rapport au corps à la sexualité, renvoyant à la situation générale d'oppression dans laquelle les femmes sont maintenues
- etc., etc.

La nature même des obstacles sur lesquels but l'exercice d'un droit élémentaire comme celui de choisir si on aura ou non un enfant indique en creux la dimension profondément féministe et anti-capitaliste d'une campagne pour l'avortement et la contraception qui désigne très vite comme cible la médecine de classe et la situation globale des femmes dans cette société.

Le contenu de cette campagne, en même temps qu'il exige une mobilisation massive du mouvement des femmes contre un des aspects les plus évidents de leur oppression et de leur dépossession, interpelle l'ensemble du mouvement ouvrier pour une lutte contre les ravages de la loi du profit dans le domaine de la santé, particulièrement des travailleurs et des travailleuses.

L'écran de la loi archaïque de 1920 étant balayé, c'est le déploiement de cette dimension profondément subversive de la bataille pour la libre disposition de notre corps qui est à l'ordre du jour, ainsi que la mise en mouvement sur ces objectifs des forces sociales les plus directement concernées, à l'extérieur et à l'intérieur des entreprises.

2 - Ce qu'est devenu le MLAC aujourd'hui

L'ancien MLAC mixte et à caractère de masse est devenu aujourd'hui :

- un sigle vide des forces militantes qui l'ont jadis porté et ont fondu après la loi Veil, même s'il conserve une notoriété nationale et internationale.
- un cadre que portent à bout de bras une poignée de femmes, militantes du mouvement de femmes par ailleurs (ou parce que militantes féministes justement...)
- un local payé et des permanences assurées par un nombre croissant de groupes femmes parisiens motivés par la question, consciente qu'il faut reprendre la bataille et irriguer d'un point de vue féministe que le développement actuel du mouvement de femmes (même encore fragile et peu construit) permet de faire peser plus qu'auparavant, à condition qu'on s'en donne certains moyens. Mais ces groupes femmes, et ce n'est pas un hasard, se sont coordonnés en un « Collectif parisien des groupes femmes » et ne se sont pas appelés MLAC pour autant, tout en reprenant en charge une série des activités du MLAC de jadis.

En résumé : (. . .)

A - Restent essentiellement mobilisées dans et hors le MLAC les militantes féministes des groupes (et encore pas toutes). Elles représentent donc la réalité actuelle de cette mobilisation renaissante des groupes sur la question et sont porteuses en même temps d'un projet plus vaste : un mouvement mixte de masse dont le mouvement des femmes constituera la force motrice.

B - Il importe de forger en priorité ce qui sera la colonne vertébrale de la campagne : une position définie collectivement des groupes femmes ou du moins du grand nombre de ceux qui y sont prêts.



Il s'agit d'une position sur le contenu de cette campagne du point de vue du mouvement des femmes, incluant des maintenant le principe d'un mouvement mixte à stimuler (et non à auto-proclamer). Cela veut dire situer la place de cette campagne dans l'ensemble de nos thèmes d'activité et de réflexion, définir son rôle du point de vue de la libération des femmes pour laquelle nous luttons.

Cela veut dire nous armer sans quoi toutes les garanties juridiques ou organisationnelles que nous pouvons envisager pour affirmer aujourd'hui et demain un point de vue féministe dans le cadre d'un mouvement mixte resteront formelles.

Cela veut dire que nous avons besoin avant tout d'un texte public de référence, d'une **Charte des groupes femmes** exprimant notre point de vue collectif et donnant notre base d'intervention commune.

C'est cela qui nous semble devoir être fait aujourd'hui de toute urgence. C'est ce besoin que nous avons investi, à tort, dans la rédaction du projet de nouvelle charte du MLAC, y faisant passer de plus en plus de nos objectifs pour nous apercevoir au bout du compte que c'était peut-être un texte purement et simplement du mouvement des femmes que nous étions en train de fabriquer en nous trompant de casquette...

A l'inverse de la démarche que nous avons adoptée jusqu'ici, il nous semble que c'est d'abord au niveau local que nous devons entamer - par une activité autonome parallèlement à des contacts avec différentes composantes mixtes, la construction du mouvement mixte que nous voulons.

En même temps que nous devons approfondir notre projet politique en tant que mouvement de femmes, nous devons donc commencer à construire au niveau des quartiers et des villes de province **les murs** du mouvement mixte en impulsant des comités locaux larges pour l'application et l'extension de la loi Veil. Nous devrions travailler dans ces comités dans la perspective qu'ils se fédèrent nationalement et qu'ils se dotent d'une charte et de statuts à la rédaction desquels alors nous participerions activement (sur la base des positions définies en collectif des groupes femmes), dans la perspective aussi qu'ils reprennent à l'occasion de leurs premières assises le sigle MLAC pour affirmer la continuité de la lutte avant et après la loi.

Mais commencer par le toit comme nous l'avons dit avec la rédaction de la charte et des statuts du MLAC, serait une tactique désastreuse, une sorte d'ultimatum propre à écarter d'emblée une série de gens que nous devons essayer de mettre en branle. Enfin, si la reprise du sigle MLAC devait s'avérer impossible à ce moment-là, il n'y aurait pas à en faire une maladie : l'important étant que ce mouvement existe, s'affirme et se batte sur les objectifs qui nous paraissent essentiels en la matière. Une chose est en effet de juger préférable à terme la reprise du sigle MLAC, une autre d'en faire un préalable ou une condition sine qua non du travail en commun.

Le poids du mouvement des groupes dans le cadre d'un tel mouvement mixte sera directement proportionnel, non pas aux précautions juridico-administratives que nous pourrions essayer de prendre dès maintenant (majorité garantie dans les instances élues par exemple - qui constitue plus une protection défensive qu'une démarche offensive), mais à l'armement des groupes femmes pour la bataille politique qui nous attend, à la clarté d'objectifs définis et assumés par l'ensemble des groupes, à notre opacité à faire peser un point de vue collectif dans les discussions et à l'affirmation parallèle du mouvement autonome des femmes sur l'ensemble de la scène politique.

En conséquence, nous proposons :

1 - que soit mis au point aujourd'hui un **projet de Plate-Forme des Groupes Femmes** sur la bataille pour l'avortement et la contraception, incluant l'appel à la constitution de comités locaux pour l'application et l'extension de la loi Veil, bases d'un futur mouvement mixte s'inscrivant dans la continuité de la lutte du MLAC, mais non baptisé à l'avance.

2 - que ce projet soit discuté rapidement dans les groupes parisiens et de province en vue d'une prochaine réunion ou serait adopté le texte définitif.

3 - que nous menions lundi la bataille administrative pour la conservation du sigle et du local qui lui est lié en sachant :

- qu'il s'agit pour l'instant exclusivement de cela
- que l'ancien MLAC a vécu
- que le nouveau n'existe pas encore
- qu'en conséquence le sigle MLAC, si nous l'emportons, ne saurait servir à quelque initiative politique que ce soit, pour la période transitoire que nous traversons.

4 - que les déléguées nationales des groupes femmes représentés aujourd'hui ici élisent un **Collectif provisoire des groupes femmes** chargé d'exécuter les décisions qui seront prises aujourd'hui en matière de débats internes aux groupes femmes ou d'initiative publique.



au ministère
de
l'équipement
à
Passy

nous avons
obtenu
la création
d'un centre
d'information
et de
consultation
sur la
contraception
et
l'avortement



Début 1975, le groupe femmes propose aux syndicats CGT et CFDT, une action commune pour la garderie et le Centre. Il est convenu de faire signer des pétitions. Elles recueillent plus de trois cent signatures. Par la suite plusieurs délégations « syndicats et groupe femmes » se rendent à la us-direction de l'Action sociale. Des promesses furent faites : « la garderie s'ouvrira en septembre 75. Mais seulement pour les enfants de 6 à 12 ans... »



Pour le Centre, c'était plus vague. Puis l'ouverture de la garderie fut reportée en janvier 1976, puis en septembre, puis...

Des problèmes de locaux, soi-disant (!)

Pour le Centre, une réponse positive, enfin, début 76 :

« Le Centre s'ouvrirait en septembre. Il serait ouvert une demi-journée par semaine et pour tout le personnel du ministère de l'Équipement. »

Mais si c'est à Passy que le problème a été posé en premier, les femmes des autres services de l'Équipement (DBTPC, Saint-Germain, SAEI, SETRA, IRT) reprirent cette revendication, pour qu'un Centre s'ouvre sur leur propre lieu de travail. (Les services du ministère de l'Équipement sont éparpillés dans tout Paris et la banlieue).

Les travaux pour aménager les locaux commencèrent à Passy début 76, dans le périmètre des locaux de l'infirmerie. Mais l'administration commença les travaux sans en informer au préalable le personnel de l'infirmerie : une bonne façon de monter le personnel contre le centre, contre les femmes !

Le 26 mai, le groupe femme organise une réunion publique avec le Planning Familial pour essayer de préciser ce que nous, femmes, attendions d'un tel centre.

Conformément à la législation des centres d'orthogénie, le personnel se composerait de : un gynécologue, une sage-femme, une conseillère conjugale, un psychiatre.

D'abord nous avons soulevé la question du gynécologue. L'administration parlait d'un « médecin âgé, solide et sérieux ». Pour certaines d'entre nous, nous préférons que ce soit une femme plutôt qu'un homme. Et plutôt quelqu'un du Planning Familial.

Pour la sage-femme, nous pensions également qu'elle devrait également s'occuper d'« accouchements sans douleur ».

L'administration nous disait que la sage-femme remplirait en même temps les fonctions de conseillère conjugale. Ce qui nous paraissait inopportun : la sage-femme ne devrait que répondre aux problèmes posés par la maternité, et les problèmes des femmes ne se résument pas seulement à la naissance des enfants...

Pour le psychiatre, il n'était pas prévu en permanence dans le centre mais seulement dans le cas où il y aurait une demande : notamment dans le cas d'un avortement où la loi oblige la femme à consulter un psychiatre (l'ultime pression en somme pour faire renoncer une femme à sa décision !...)

Puis l'idée de tenir une permanence du groupe-femmes, le jour de la consultation, à l'heure du déjeuner, se fait jour.

« Si on pouvait avoir une salle ? Ça nous permettrait de tenir des panneaux d'information sur les problèmes concernant les femmes... information sur nos « droits », sur ce qui se passe dans le Mouvement des femmes... On pourrait aussi essayer de faire une bibliothèque de prêt (de bouquins de femmes) et proposer une fois par mois une réunion plus large que le groupe femmes lui-même, sur des thèmes touchant à l'éducation sexuelle des enfants, la maternité, les problèmes relatifs à la contraception, la stérilité, l'adoption des enfants... »

Déjà des femmes de notre groupe se sont inscrites aux stages organisés par le Planning Familial, pour être mieux informées (stages de deux jours, qui peuvent être payés par le comité d'entreprise, dans le cadre de la formation permanente !)

C'est en avril 74 que quelques filles qui se connaissent, se posent le problème de mener une campagne par rapport à la loi sur l'avortement et la contraception. En juin, une réunion publique se tient à l'initiative du groupe femmes, avec la participation des sections syndicales CGT et CFDT, avec une gynécologue du Planning familial : beaucoup de monde.

Vers la fin de l'année, le groupe femmes distribue un questionnaire dans tout le ministère à Passy où travaillent 1200 personnes, dont plus de la moitié sont des femmes : sondage sur les conditions de travail, la formation, les rapports hiérarchiques, les salaires, mais aussi les enfants, les tâches ménagères... le problème de l'avortement et de la contraception. A la suite duquel le groupe femmes organise une réunion publique présentant les « résultats » du questionnaire, et d'où se préciseront les revendications à avancer :

— Pour une garderie (centre aéré-jardin d'enfants) pour les enfants de 3 à 14 ans, le mercredi et pour les petites vacances.

— Pour un centre d'information sur la contraception et l'avortement, avec un (e) gynécologue du Planning Familial, pouvant prodiguer tous les soins d'un spécialiste et délivrer des ordonnances.



Aujourd'hui, les travaux pour le centre sont terminés. L'administration vient d'informer le personnel que le « centre de planification et d'éducation familiale » ouvrira à partir du 9 décembre.

Il restera de nombreux problèmes à résoudre. Danièle
Groupe femmes Equipement
(Passy)



le mouvement des femmes poursuit sa lutte en l'avortement

C'est de la plate-forme qui suit, que les collectifs italiens se sont inspirés, après de nombreuses discussions, pour présenter un projet de loi au Parlement.

En effet la discussion sur l'avortement vient de reprendre au Parlement, et il a semblé aux groupes de femmes qu'aucun parti politique, même de gauche, ne présentait un projet de loi qui reflète leur volonté (des projets de lois ont été présentés par le PCI, le PSI et le Parti radical). En effet tous ces projets limitent d'une façon ou d'une autre le pouvoir de décision des femmes : limites de temps (la femme ne peut avorter que jusqu'à 3 mois), ou contrôles et interventions de médecins qui devraient, selon le PCI, « juger avec les femmes » de leur santé physique, psychique, ou des motivations économiques qui les poussent à avorter.

D'autre part, ces projets de lois manquent d'un tas d'autres éléments, comme la punition des responsables des avortements blancs, (fausses couches involontaires), la possibilité pour les mineurs d'avorter sans le consentement de leurs parents, l'obligation pour les hôpitaux et les cliniques de favoriser la contraception, la possibilité pour les femmes de se faire accompagner par des personnes de confiance, etc.

Cette proposition de loi, qui a été défendue au Parlement par certains députés d'extrême gauche, n'est qu'un instrument parmi d'autres pour continuer la lutte pour un avortement libre et gratuit, pour développer la discussion dans les « consultori », lutter avec les femmes de Seveso, intoxiquées par la dioxine qui, lorsqu'elles veulent avorter doivent affronter d'innombrables difficultés (deux enfants de femmes intoxiquées sont morts-nés, sans cerveau, et plusieurs autres sont nés avec de graves maladies de la peau). C'est surtout en discutant avec les femmes de Seveso qu'il a été décidé que, par avortement il faut entendre interruption de grossesse jusqu'à la 23^e semaine, et que de toutes façons, après les 22 semaines, l'interruption de grossesse sur simple demande des femmes, doit être également gratuite, effectuée dans les structures sanitaires adéquates et, en aucun cas, passible de poursuites.

Nous sommes réduites dans cette société à être des objets sexuels et des machines à reproduire : notre sexualité est annulée au nom du plaisir de l'homme ou de la maternité. Cette société basée sur l'exploitation et la division du travail, ainsi que le pouvoir masculin, rend les femmes esclaves et victimes de la reproduction. Des femmes meurent ou deviennent gravement malades à cause des conditions dans lesquelles elles sont obligées d'avorter, d'accoucher et d'élever les enfants. Ceux qui, comme la DC, utilisent la notion de droit à la vie pour justifier leur position contre l'avortement sont ceux-là mêmes qui refusent aux femmes le droit à la vie, qui nous empêchent de décider de notre vie, en nous empêchant de vivre une sexualité libre, non liée à la reproduction, d'avoir des enfants quand et comme nous voulons, qui nous condamnent aux fausses couches, à la souffrance et à la mort même, parfois, lors d'accouchements ou d'avortements clandestins.

Pour cela nous revendiquons l'avortement libre et gratuit, décidé par la femme elle-même, sans restriction d'aucune sorte. Nous luttons donc pour le libre choix de la femme : soit de faire des enfants, si elle le désire soit de ne pas en avoir.

Nous ne voulons pas, donc de l'avortement comme méthode contraceptive ni de l'avortement et des contraceptifs comme moyen de contrôle démographique, comme c'était le cas pour les femmes sud-américaines quand les Etats-Unis ont lancé la campagne pour la stérilisation, la stérilisation dans ce cas est le plus extrême instrument de violence.

Ils parlent tellement de « maternité consciente », surtout le PCI et le PSI, comme si la seule conscience qu'une femme puisse avoir était liée à sa fonction de reproductrice, subordonnée aux enfants et au mari.

Le discours sur la maternité consciente que ces partis politiques nous proposent est fonction de la Famille, soutien de la société bourgeoise, et non pour la libération des femmes. Par conséquent, il est illusoire de parler de maternité consciente, en l'absence de services sociaux, d'emplois, d'indépendance économique. *Nous luttons au contraire pour que tous les choix de notre vie soient conscients et libres* : seule garantie pour que le contrôle de notre capacité reproductrice soit réelle. En ce moment, nous visons un moment important de la lutte pour notre libération dans ce libre choix des femmes à l'égard de l'avortement, mais ce n'est pas une fin en soi. C'est pour cela que sont inacceptables les propositions qui envisagent une limite temporelle de 90 ou 120 jours, parce que cela signifie isoler l'avortement de ce que nous voulons que notre vie soit.

1) L'avortement n'est pas un délit. L'avortement doit être libre et décidé par la femme. On définit comme avortement l'interruption de grossesse pendant la période où le fœtus ne peut être capable de vie autonome. En ce qui concerne les mineures de 18 ans, de la même façon qu'elles ont le droit de devenir mère, elles ont le droit de décider de façon autonome de ne pas le devenir, c'est-à-dire sans que l'on demande l'accord de l'autorité paternelle ou du juge tutélaire.

2) Ceux qui procurent l'avortement à des femmes non-consentantes ou qui les poussent par des menaces ou d'autres moyens à avorter contre leur volonté seront punis d'une réclusion de 4 à 8 ans.

a) Dans le cadre des articles précédents de la loi supposée, le médecin ou le non-médecin qui pratiquera des avortements avec un but de profit sera puni

...es italiennes ...veur de

d'une réclusion de 4 à 6 ans avec majoration éventuelle de la peine selon la somme payée par la femme. Les femmes ne seront pas pénalisées pour une intervention en dehors des structures sanitaires.

3) L'avortement doit être pratiqué dans toutes les structures sanitaires publiques, qui devront être aménagées, ainsi que dans les cliniques privées qui devront établir une convention avec la Sécurité sociale. La complète gratuité de l'intervention abortive est nécessaire, ainsi que de tous les examens la précédant et lui succédant. La gratuité sera garantie par la Sécurité Sociale. Si une femme ne dispose pas de Sécurité sociale, dans l'attente d'une réforme législative visant à assurer toutes les femmes indépendamment du mari ou du père, les frais de l'intervention et des examens seront couverts par l'Etat.

L'avortement jusqu'à la huitième semaine comprise, dès le début de la dernière menstruation pourra être réalisé dans les consultations et dispensaires, à la demande de la femme, sauf contre-indication médicale. Dans tous les cas l'assistance pré et post-intervention doit être assurée par des hôpitaux, des consultations, des dispensaires, en fournissant les soins maximum ainsi que des informations sur les méthodes contraceptives et l'hospitalisation pendant trois jours si la femme le demande. L'avortement doit être pratiqué selon la méthode la plus sûre et la moins douloureuse comme c'est prévu à l'article 3.

Chaque femme, après l'avortement, peut toucher, à sa demande, trois jours payés par la Sécurité sociale (congés payés).

3a) On ne doit pas poser de limites au nombre d'accouchements par hôpital, clinique privée conventionnée, consultation, dispensaire.

3b) Les dossiers médicaux seront à la disposition de la femme, mais sous couvert



d'anonymat pour un autre usage.

3c) L'avortement est considéré comme une intervention d'urgence. La procédure pour demander un avortement sera faite de préférence dans la structure sanitaire de la zone ou à travers les structures de consultation ou hospitalières si la femme le demande. L'intervention doit être effectuée avant le 7^e jour à partir du jour de la demande. Si des retards administratifs ou des empêchements de quelque sorte que ce soit, indépendants de la volonté de la femme obligent à renoncer, à reculer excessivement l'intervention ou amènent des dommages physiques ou psychiques, si la femme souffre de lésions provisoires ou permanentes, par la faute de ceux qui ont pratiqué l'avortement, la femme a le droit de se retourner contre le service public du point de vue civil et pénal.

3d) L'avortement doit être pratiqué uniquement par le personnel médical au-delà de la huitième semaine, et dans la période précédente peut être pratiqué par le personnel médical ou tous ceux qui ont suivi des cours de formation.

3e) Les cours de formation devront être publics, gratuits, contrôlés par le Mouvement des femmes, actualisés par rapport aux méthodes les plus sûres et les moins douloureuses d'avortement et devront être ouverts à toutes les femmes qui essaient d'apprendre de façon collective

à pratiquer l'avortement pour ne pas déléguer à une minorité d'experts la défense de notre corps, et dans le sens d'une recherche de la médecine des femmes. Dans ce but, une priorité absolue aux demandes présentées par les femmes doit être garantie.

3f) Le personnel médical, paramédical et non-médical sera obligé de participer aux cours d'actualisation prévus par la loi... de 68-69 sur les méthodes les plus modernes de contraception et d'avortement, en utilisant l'expérience italienne, et d'autres pays, y compris celle du Mouvement des femmes.

3g) On devra garantir dans les hôpitaux ou les dispensaires la possibilité pour la femme de discuter et d'être assistée par d'autres femmes, par un collectif, ou par des personnes choisies par elle dans le but précis d'exercer un réel contrôle sur le développement de l'intervention ainsi que le traitement avant, pendant et après l'intervention et afin que ce ne soit pas vécu comme un moment d'isolement ou de marginalisation. Si une femme déclare avoir subi un traitement inadéquat ou une intervention gratuitement cruelle ou douloureuse et est affectée physiquement ou psychologiquement, ou si elle a des lésions provisoires ou définitives, par la faute de ceux qui ont pratiqué l'avortement, elle a le droit de se retourner contre le service public ou celui qui a pratiqué l'avortement, civilement ou pénalement.

3h) Les étrangères résidentes, domiciliées en Italie ou non, jouissent des mêmes droits que les femmes italiennes.

4°) Toutes les lois régionales, communales, sur les consultations et la réforme hospitalière doivent être révisées, selon cette loi pour en permettre l'actualisation complète.

5°) Les médecins qui n'acceptent pas de pratiquer l'avortement par objection de conscience doivent exposer, sur une liste publique, sous leur propre responsabilité pénale, nom et motivation. Mais dans ce cas, le médecin en question sera obligé de garantir toute l'information nécessaire pour que la femme puisse avorter dans un service public, et de fournir toute l'assistance nécessaire après l'intervention. Les instances hospitalières, les consultations seront obligées d'effectuer les interventions demandées.

6°) Est aboli l'article qui interdit la stérilisation. La stérilisation féminine et masculine doit être pratiquée dans le cadre des structures sanitaires publiques à la demande de la personne intéressée. Les peines pour qui réaliserait une stérilisation définitive contre l'avis de l'intéressée seront la réclusion de 4 à 8 ans.

7°) Avec la présente loi sont abolis les articles suivants du Code Pénal, selon l'esprit et le texte de la présente loi...

traduit par Carmen et
adrienne

viol

IL FAUT PAS
SE FAIRE VIOLER !!



Depuis peu de temps, et d'une manière assez spectaculaire, savamment orchestrés par la presse, un certain nombre de procès pour viol ont été jugés ou vont être jugés devant les assises. Cela signifie deux choses :

1) que les faits ont été reconnus, sans les difficultés habituelles, comme crime, ainsi que la loi le qualifie ;

2) que la reconnaissance des viols peut s'obtenir sans trop mettre en danger la justice actuelle.

Il est à noter qu'en aucun cas, l'appareil judiciaire n'est en contradiction. Il se comportera toujours avec sa propre logique de justice de classe (affaire Azuelos par exemple...) puisque le viol, à partir du moment où il est reconnu, a toujours été un crime.

Par ailleurs il est toujours aussi inimaginable qu'une femme porte plainte pour viol contre son mari. Et d'ailleurs on peut se demander si cette justice bourgeoise et patriarcale récupérerait aussi bien la dénonciation de cet acte si on allait jusqu'au bout en reconnaissant sa nature de « femmicide ».

Puisque tous les témoignages de viol comportent une menace ou une tentative de meurtre, le sens de cet acte est tout simplement un désir d'écrasement, de destruction de l'autre sexe...

Le viol est latent dans tout ce que nous vivons quotidiennement : l'agression des publicités, des regards dans la rue... des films... au travail, etc. La densité de ce type d'agressions est telle que nous nous sommes peu à peu immunisées et que nous avons plus de mal à y réagir de façon systématique.

Nous ne pouvons plus marcher en regardant le ciel sur un terrain miné.

Beaucoup d'entre nous ressentent actuellement le besoin de s'organiser, de riposter, de cesser de cautionner par notre silence et notre passivité ce discours sur les femmes.

Une commission de réflexion sur l'auto-défense (collective ou individuelle) s'est mise récemment en place. Elle se donne pour but de réfléchir aux réponses concrètes que les femmes peuvent donner à la violence du système : depuis le problème des agressions sexistes quotidiennes jusqu'au viol caractérisé, en posant également le problème du recours à la justice ou à des solutions alternatives.

Cette commission pourrait permettre aux groupes femmes de se coordonner sur le problème de l'auto-défense.

ADRIENNE

Procès pour viol ...

Mardi, le 30 novembre 76 a eu lieu à Charleroi, Belgique, le procès de Jean Vanescotte, pour « attentat à la pudeur avec violence ».

En fait il s'agissait d'un procès de viol dont a été victime une femme brésilienne dont nous publions le témoignage ci dessous :

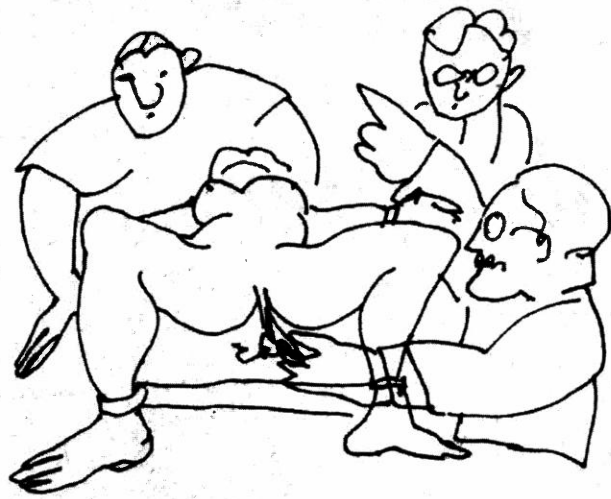
« Le 29 juillet sur la route de Bruxelles à Paris, j'ai été prise en stop par J. Vanescotte. Aux environs de Charleroi à Fontaine l'Évêque il a quitté la route. Comme je me méfiais, il sortit un revolver en me menaçant avec, tout en conduisant. Il avait également saisi mon sac et l'avait jeté à l'arrière de la voiture. Il arrêta la voiture dans un chemin de terre et me contraignit à descendre. C'est là, dans un bois, qu'il me fit subir de multiples violences alors que j'étais ligotée et baillonnée, qu'il m'a violée à l'aide d'un morceau de bois. Les menaces de mort furent nombreuses, il essaya même de m'étrangler vers la fin. C'est là que je réussis à me dégager et qu'il s'enfuit, toujours en me menaçant de son arme. Il repartit en emmenant mes papiers et mes bagages avec lui. Pour moi le viol a commencé quand il m'a menacée avec un revolver et m'a empêchée de réagir. La justice belge, comme j'ai été violée avec un morceau de bois et qu'il n'y a pas eu un contact sexuel direct, qualifiés l'agression violente et sexiste dont j'ai été victime, d'attentat à la pudeur avec violence ».

Dans le procès d'hier, ses avocats A. Luciani (avocate belge) et maître Claudete Eleini du barreau de Paris, appuyés par des groupes femmes belges, françaises et brésiliennes ont demandé la reconnaissance du viol et l'élargissement de la notion du viol dans la loi.

Il a été montré que statistiquement le violeur n'est pas toujours un anormal comme on a tendance à le croire, mais au contraire, un homme ayant une activité professionnelle et appartenant à différents secteurs sociaux. Elles ont dénoncé la culture que propage l'image de la femme comme objet, que crée des « fantasmes érotiques » à travers les *mass-media*, les films, les revues pornographiques etc., et l'idée même qu'à la société sur le mythe de la virilité de l'homme et la sexualité passive de la femme.

Le viol n'est que la résultante de cette culture phallogratique pousse à son paroxysme la négation de la personnalité de la femme.

Vanescotte n'a pas été épargné par cette culture.



Il a été démontré que le plus souvent, lorsque les femmes vont au tribunal pour un cas de viol, elles passent du rôle de victime à celui d'accusé. Car les arguments que la justice utilise c'est que l'individu n'est pas responsable de ses actes, que c'est la faute de la victime, qu'elle a été consentante, qu'elle a incité et même provoqué.

Le problème de demander ou non des dommages et intérêts s'était posé aux femmes. Les femmes savent qu'il n'y a pas de sanction pénale capable de réparer l'assassinat moral et sexuel d'une femme violée et que la demande de dommages intérêts ne résoudre pas non plus le problème. Elles ont décidé de demander une sanction économique qui servirait à la cause des femmes. Car Eliana refuse de recevoir quoi que ce soit à son nom personnel, mais au nom du Mouvement des femmes.

L'avocat du violeur, Maître Bottier, a admis que le viol représentait un rapport de force entre homme et femme, intolérable dans notre société et que la lutte des femmes était fondamentale pour changer cette société. Il a fait remarquer par exemple que dans ce procès de viol il n'y avait aucune femme juge. « Nous les hommes, nous sommes responsables. Vanescotte porte ici le poids des responsabilités que je porte aussi par mes comportements de tous les jours et que j'essaie de changer. Mais de toute façon il faut trouver un responsable, il faut trouver une solution ». Il a demandé une mise en observation et un traitement thérapeutique pour le violeur en faisant état de son déséquilibre psychique. Mais l'avocat se voyait dans une contradiction car il ne croyait pas au traitement, il ne voyait pas de solution concrète, excepté celle de changer la société.

L'intervention du procureur du roi est une réponse aux avocats contre les attaques qui ont été portées à la société qu'il représente. Il a dit :

« C'est facile de dire que la responsable c'est la société je ne crois pas et aux phrases creuses ; je veux une solution concrète. J'ai en face à moi un homme qui a commis une monstruosité et je demande la peine maximum : 5 ans ».

Il finit par dire que sur le plan technique il ne s'agissait pas d'un viol mais d'un « attentat à la pudeur avec violence ». En fait c'est scandaleux, car pendant tout ce procès il avait utilisé le mot viol, et même accentué la gravité de cet acte.

Après son exposé l'audience a été suspendue et le verdict sera donné le 21 décembre 1976.

Cercle femmes brésiliennes.

le viol : c'est pas un problème politique, qu'ils disent !



Sauf que :

- Il s'agit bel et bien d'une histoire de dominant et dominé,
- d'une atteinte à l'intégrité de la personne, à la liberté,
- d'un acte sexiste (et le sexisme a la même dynamique que le racisme)
- dans le viol est posé le problème de l'égalité première, celle qui devrait exister entre les deux sexes
- le viol est une situation où l'on nie à la femme le droit à son propre désir, et où elle est utilisée plus que jamais comme un objet,
- le viol symbolise au plus haut point la façon dont une moitié de l'humanité tente d'écraser l'autre,
- le viol est un acte fasciste,
- la justice en matière de viol n'existe pas.

Le viol, c'est aussi les intimidations quotidiennes mesquines qui permettent à certains petits débilés, de consolider leurs fantasmes de superman pour pas cher, en essayant de dévaloriser des femmes.

Le viol, c'est aussi cette nausée qui nous envahit devant certaines publicités, où l'on a mal pour toutes les femmes, de cette prostitution au service du Capital.

Le viol, c'est aussi cette image de femme à laquelle ils voudraient que l'on s'identifie, synonyme de contrainte sur notre corps de normativité, d'objet de série (nous = la matière première)

Le viol, c'est aussi ce qui est sous entendu dans ce droit de propriété sur le corps de sa femme qui est donné au mari dans l'institution du mariage.

Le viol, c'est cette parole sans cesse refusée au désir des femmes comme s'il n'existait pas, comme si nous ne pouvions exister que passives

Le viol, c'est là aussi quelque part dans l'air, quant on tient des réunions syndicales avec des camarades femmes, dans des locaux « agrémentés » de photos pornographiques...

Le viol est un point culminant du sexisme. Si l'on se réfère à certaines analyses du racisme qui montrent qu'il s'agit surtout de refuser à l'autre le droit d'être précisément autre, différent, non semblable à soi, de ne pas être soi, le sexisme procède de la même démarche, car c'est bien d'être différente, d'exister autrement qui nous est refusé. Le viol c'est la négation du désir (ou du non-désir) de l'autre. C'est ne pas lui reconnaître une autonomie, l'empêcher de l'exprimer, de la vivre.

Moi, ça m'est arrivé, voici un an, au mois de novembre, chez moi, tard le soir. C'était un mec que je connaissais, un « copain » du mec avec qui je vivais deux ans auparavant : un africain, se disant d'extrême-gauche. La discussion qui avait précédé était habilement centrée sur le problème de la justice bourgeoise.

Lorsqu'il voulut m'imposer une relation sexuelle, j'ai essayé de discuter : depuis, je sais que c'est la dernière des choses à faire, j'étais encore très naïve. Je pensais que cela n'était pas possible que ça arrive, que ça m'arrive. Je parlais, au nom de ma liberté, de mon désir (ou plutôt de mon non-désir). Peine perdue. Nous avons fini par nous battre, et là j'ai compris qu'il pouvait me tuer. Je me suis retrouvée devant une force haineuse. J'ai senti tout ce qu'il y avait comme volonté d'humilier, de piétiner, de détruire... Je ne voulais pas que ça réussisse. Bien qu'immobilisée, je niai le viol, tournant en dérision le personnage et ce qui était en train de se passer. Si bien que, frustré et insatisfait, après le viol, il m'a battu et menacé de me tuer. Lorsqu'il fut enfin parti, toute la terreur contre laquelle je m'étais défendue, m'a envahie.

Je ne suis pas allée porter plainte. Je n'y croyais pas, et étant donné les circonstances, il était facile de prévoir les sarcasmes des flics, leur incrédulité.

Par contre, avec d'autres femmes qui vivaient dans le même milieu que lui (milieu que j'avais quitté depuis quelque temps), nous nous sommes regroupées et nous avons essayé d'organiser une riposte collective de femmes. C'était très important. Il ne croyait pas que j'aurais parlé, l'impunité de ce genre de viol repose sur le silence des femmes. Très tôt, tout le monde le savait, et il fut sommé de rendre des comptes. Mais ce qui était également important dans ce regroupement de femmes, c'était de savoir que je n'étais pas seule.

Je ne voulais pas individualiser le problème, je voulais le poser comme un problème politique. Les mecs qui étaient au courant ont tout fait pour désolidariser le groupe des femmes (répandant les ragots les plus invraisemblables), tout en condamnant en parole l'acte de X. Ils voulaient tout ramener à un problème personnel entre lui et moi. Mais nous savions que, s'il avait violé, c'était parce qu'il se savait plus ou moins ouvertement cautionné par les autres. Il dira même plus tard : « Il fallait que je prouve que j'étais capable de faire ça »

C'était important que d'autres femmes aient été concrètement solidaires, car chaque jour, cela devenait de plus en plus lourd, comme un énorme pavé, inintégrable dans mon histoire.

J'ai rencontré quelque temps après, une femme qui avait été violée par quatre mecs. Elle était seule au procès ; cela durait depuis un an : c'était insoutenable.

Au lendemain de cette histoire, je me suis brusquement demandée quelle différence il y avait entre ce viol et les relations sexuelles que j'avais vécu auparavant. Je n'en trouvais aucune, mis à part que cette fois là, j'avais décidé que ça ne se passerait pas, et que je m'étais défendue.

Le 26 juin, à la Mutualité, j'étais venue pleine d'espoir. J'étais sûre que nous allions trouver des réponses. Mais ce fut une initiative décevante et sans lendemain. Après avoir participé aux réunions préparatoires pendant deux mois, je débordais d'amertume. Depuis il y a toujours autant de femmes qui se font violer, qui se taisent, qui ont peur. Nous ne nous sommes pas données les moyens de lutter collectivement contre cette violence inacceptable qui, de fait, imprègne notre quotidien sans arrêt.

Je crois qu'il est important que nous utilisions la machine judiciaire et nous nous fassions en sorte qu'elle cesse de nous écraser. Mais à coup sûr s'il y a une lutte à mener au sein des institutions afin de défendre les droits des femmes, nous savons que ce ne sont pas des sentences sévères qui changeront le problème. Nous n'avons jamais défendu l'exemplarité de la peine. Nous avons commencé un travail pour préciser notre position vis à vis de la répression. Cela s'est avéré très difficile et nous étions peu nombreuses. Il est clair qu'il faudrait réinventer la justice ; mais c'est un travail qui ne peut être pris en charge que par tous. Que signifierait une justice matriarcale ? Mais, c'est entre femmes que nous devons travailler sur le problème du viol car il nous touche de façon spécifique, et personne ne peut se substituer à nous pour nous défendre. Dans ce but, nous pourrions constituer des permanences sur les quartiers, dans les villes, afin que les femmes victimes de viols puissent venir en parler, ne plus se taire, qu'il existe une solidarité tangible, et qu'ensemble nous puissions imaginer des réponses et les réaliser. A partir d'une telle pratique, s'élaboreraient enfin des réponses possibles, à l'éclairage du concret.



Sommes-nous assez fortes et assez nombreuses pour nous organiser ainsi ? Je l'espère, et il serait important que les copines qui se sentent concernées répondent, afin d'envisager une coordination.

Le viol est un mot carrefour, qui réveille tant de choses vécues, qui parle si fort de notre rapport à la sexualité des hommes, et à ce monde qui nous agresse, qu'on a l'impression qu'on ne pourra plus jamais s'arrêter de parler après l'avoir évoqué.

La rencontre internationale se prépare...

Les luttes de femmes ont acquis à travers les 5 dernières années un caractère massif. Elles ont mis en avant des thèmes diversifiés : avortement, contraception, sexualité, travail, prise en charge des enfants, habitat, travaux ménagers, pouvoir d'achat, sexisme, législation, etc. Tout comme elles se sont menées dans des cadres très différents : entreprises, quartiers, universités, elles empruntent des modes d'expression politique variés, des cadres politiques et syndicaux traditionnels jusqu'aux regroupements féministes autonomes en passant par les mouvements de libération de l'avortement, les commissions féminines syndicales, les groupes femmes dans les entreprises ou les quartiers. Malgré la progression évidente que révèle cette richesse des luttes des femmes, la réalité dominante reste la difficulté de liaison politique entre le mouvement autonome organisé, les luttes de masse des femmes, les luttes de la classe ouvrière et le mouvement ouvrier organisé.

Aujourd'hui, la crise du système capitaliste fait apparaître toujours plus clairement les aspects caractéristiques de l'oppression des femmes. La bourgeoisie mène une offensive contre le travail des femmes : licenciements massifs des femmes, campagne de retour au foyer et revalorisation de la mère épouse au travers de propositions pièges telles que le salaire familial, le travail à mi-temps, etc.

Cela lui permet de justifier le maintien d'un volant de chômage et nous qui ne situons pas la lutte des femmes indépendamment de la lutte des travailleurs et de la construction d'un mouvement

autonome des femmes, nous ressentons la nécessité d'un échange politique entre des féministes qui luttent dans des pays aux situations politiques différentes : les pays d'Europe du Sud notamment où les luttes des femmes sont de plus en plus massives.

C'est pourquoi nous proposons aux femmes qui situent leurs luttes dans cette perspective une rencontre européenne sur le thème : luttes des femmes, lutte de classe. Rencontre au cours de laquelle nous réfléchirons plus précisément sur les points suivants :

— Place et rôle des femmes dans la lutte de classe

— Dans quelle mesure les luttes des femmes en montrant la possibilité de rapports nouveaux tant individuels que collectifs enrichissent-elles la lutte contre le pouvoir sous toutes ses formes, générateur de toutes les oppressions.

Quelles implications ont ces luttes dans la politique actuelle des bourgeoisies européennes ? Quelles évolutions entraînent-elles dans les prises de position des organisations des mouvements de lutte de la classe ouvrière ?

Ces questions pourraient être discutées entre autre à partir du problème des femmes au travail. Quels sont le rôle et la place des femmes dans le système capitaliste, quel est le rôle du travail domestique, quelles formes d'organisation empruntent-elles dans l'entreprise, quelles sont les réponses de la bourgeoisie, des syndicats et des partis politiques, des courants du mouvement des femmes aux revendications des femmes.

— quel est le type de solidarité internationale auquel cette rencontre pourrait donner une réalité

— cette rencontre qui devrait permettre un échange de nos expériences et de nos réflexions pourrait donner lieu à la rédaction d'une brochure, une coordination pour lancer des campagnes communes, faire du 8 mars 77 une journée internationale de mobilisation. ●



La rencontre internationale se prépare...

Les luttes de femmes ont acquis à travers les 5 dernières années un caractère massif. Elles ont mis en avant des thèmes diversifiés : avortement, contraception, sexualité, travail, prise en charge des enfants, habitat, travaux ménagers, pouvoir d'achat, sexisme, législation, etc. Tout comme elles se sont menées dans des cadres très différents : entreprises, quartiers, universités, elles empruntent des modes d'expression politique variés, des cadres politiques et syndicaux traditionnels jusqu'aux regroupements féministes autonomes en passant par les mouvements de libération de l'avortement, les commissions féminines syndicales, les groupes femmes dans les entreprises ou les quartiers. Malgré la progression évidente que révèle cette richesse des luttes des femmes, la réalité dominante reste la difficulté de liaison politique entre le mouvement autonome organisé, les luttes de masse des femmes, les luttes de la classe ouvrière et le mouvement ouvrier organisé.

Aujourd'hui, la crise du système capitaliste fait apparaître toujours plus clairement les aspects caractéristiques de l'oppression des femmes. La bourgeoisie mène une offensive contre le travail des femmes : licenciements massifs des femmes, campagne de retour au foyer et revalorisation de la mère épouse au travers de propositions pièges telles que le salaire familial, le travail à mi-temps, etc.

Cela lui permet de justifier le maintien d'un volant de chômage et nous qui ne situons pas la lutte des femmes indépendamment de la lutte des travailleurs et de la construction d'un mouvement

autonome des femmes, nous ressentons la nécessité d'un échange politique entre des féministes qui luttent dans des pays aux situations politiques différentes : les pays d'Europe du Sud notamment où les luttes des femmes sont de plus en plus massives.

C'est pourquoi nous proposons aux femmes qui situent leurs luttes dans cette perspective une rencontre européenne sur le thème : luttes des femmes, lutte de classe. Rencontre au cours de laquelle nous réfléchirons plus précisément sur les points suivants :

— Place et rôle des femmes dans la lutte de classe

— Dans quelle mesure les luttes des femmes en montrant la possibilité de rapports nouveaux tant individuels que collectifs enrichissent-elles la lutte contre le pouvoir sous toutes ses formes, générateur de toutes les oppressions.

Quelles implications ont ces luttes dans la politique actuelle des bourgeoisies européennes ? Quelles évolutions entraînent-elles dans les prises de position des organisations des mouvements de lutte de la classe ouvrière ?

Ces questions pourraient être discutées entre autre à partir du problème des femmes au travail. Quels sont le rôle et la place des femmes dans le système capitaliste, quel est le rôle du travail domestique, quelles formes d'organisation empruntent-elles dans l'entreprise, quelles sont les réponses de la bourgeoisie, des syndicats et des partis politiques, des courants du mouvement des femmes aux revendications des femmes.

— quel est le type de solidarité internationale auquel cette rencontre pourrait donner une réalité

— cette rencontre qui devrait permettre un échange de nos expériences et de nos réflexions pourrait donner lieu à la rédaction d'une brochure, une coordination pour lancer des campagnes communes, faire du 8 mars 77 une journée internationale de mobilisation. ●



Londres

les 23 et 24 octobre 1976.

S'est tenue à Londres la 3^e pré-rencontre des déléguées.

5 délégations étaient présentes :

- 2 camarades allemandes qui étaient déjà à Zurich
- 2 Espagnoles
- 8 Hollandaises
- une vingtaine d'Anglaises
- 5 Françaises (dont 2 travaillaient depuis 1 an sur ce projet)

La journée du samedi fut consacrée à la présentation des délégations, ainsi qu'à décider du lieu même de la rencontre. En effet Paris fut remis en cause de par le peu d'intérêt suscité par la rencontre dans le mouvement français. Une proposition en faveur de Madrid émise par les camarades espagnoles elles-même fut finalement rejetée : trop d'incertitudes quant à l'accord du gouvernement espagnol et des problèmes de sécurité non négligeables. La Hollande proposa Amsterdam, accepté à l'unanimité.

Dimanche eut lieu la discussion générale : contenu et finalité de la conférence. Les problèmes sont posés d'entrée de jeu :

— la Hollande attend essentiellement un échange de vues des différents pays, ne veut ni déléguées, ni appel, ni vote, ni manifeste. Les raisons : l'appel est trop politique, sectaire, sans rapport avec l'Etat du mouvement féministe encore très divisé, même à l'intérieur du courant se réclamant du socialisme. Se demandent aussi jusqu'à point la lutte des femmes s'intègre dans la lutte des classes ou la dépasse très largement.

— l'Espagne a accepté les bases de l'appel mais voudrait un apport théorique plus important sur les points suivants : la femme peut-elle être considérée comme une classe au sens marxiste du terme, pourquoi le mouvement féministe pousse-t-il la femme au travail salarié et les relations entre le système économique et la situation de la femme.

— les camarades allemandes sont également d'accord sur l'appel, mais désireraient le reformuler. Insistent sur deux thèmes : le premier étant la femme et le travail. Le second : rôle de la femme dans

la lutte des classes, pendant l'expansion et pendant la crise ; les positions des différentes organisations du mouvement ouvrier concernant les problèmes des femmes. Les salaires, le travail ménager, le double travail des femmes, la formation des femmes dans les professions typiquement femme. Et quel rôle a joué la gauche dans ces luttes ?

— la Grande-Bretagne : trois positions se dégagent : une qui se rapproche de la position hollandaise sur l'aspect trop politique et sectaire et proposerait au lieu de la femme et le travail, la femme et la crise actuelle. Une deuxième étant pour une conférence la plus large possible mais organise autour des trois thèmes de l'appel et qui déboucherait sur une base

commune à tous les pays afin de pouvoir centraliser les luttes, sans pour cela être un programme. La troisième position demandant une conférence sur l'étude du marxisme : « le marxisme classique est-il adapté à la lutte des femmes aujourd'hui ? »

Le débat n'avancant pas, il fut décidé de voter sur 2 points :

— garde-t-on l'appel en le remaniant éventuellement
— si la majorité se prononce contre l'appel, un vote indicatif sur la proposition de la camarade anglaise Carole : marxisme et féminisme, situation des mouvements de femmes par rapport aux problèmes actuels du capitalisme, la famille comme lieu privilégié d'oppression des femmes dans la situation actuelle du capitalisme, rapports des différents pays sur leurs luttes et solidarité internationale.

Résultats du vote : 8 pour garder l'appel, 7 contre.

Malgré le résultat positif, la Hollande refusa d'organiser la conférence sur cette base et il fut décidé une quatrième pré-rencontre à Paris en décembre.



En Espagne elles luttent aussi...

Après avoir sorti une première brochure surtout consacrée à l'avortement et à la contraception, des femmes féministes espagnoles se regroupant autour de la création d'un mouvement autonome unitaire et ouvert, ont écrit une seconde brochure intitulée : « Loi, oppression, répression et prison ». Cette brochure porte sur la situation juridique et pénale de la femme en Espagne et se divise en trois parties :

- la situation juridique de la femme en général ;
- la situation répressive de fait ;
- la situation pénale.

Avant que cette brochure ne soit traduite, il nous semble important de donner un aperçu de la situation juridique de la femme espagnole et des revendications avancées par les copines espagnoles.

En sortant cette brochure, ces femmes qui par ailleurs soutiennent activement la lutte des mouvements populaires pour l'obtention des libertés politiques, inexistantes en Espagne, répondent à une carence importante des organisations de gauche et d'extrême gauche qui oublient en général dans leurs analyses des lois répressives (décret-loi anti-terrorisme, juridictions spéciales, etc...) un aspect de la répression : l'oppression juridique de la femme, qui la met en situation d'infériorité de droits légaux par rapport à l'homme et la rend coupable de délits uniquement féminins.



Art. 57 du code civil : « Le mari doit protéger la femme et celle-ci obéir à son mari »... Les motifs invoqués par le code sont : « ...pour la nécessité de l'unité matrimoniale, il existe une autorité de décision que la nature, la religion et l'histoire attribuent au mari »... !

Alors que la seule différence juridique entre l'homme et la femme célibataires réside dans la pénalisation pour abandon du domicile paternel avant 23 ans (touchant seulement les femmes), au moment du mariage, l'homme, comme chef de famille est investi de l'autorité sur la femme et du droit de « Patria potestad » sur les enfants. En se mariant, la femme perd donc une grande partie de ses droits civils, administratifs et politiques, aggravant ainsi sa situation de subordonnée à l'homme (aucun pouvoir de décision ne lui est reconnu sans autorisation maritale).

Le « Patria potestad » confère à l'homme l'autorité sur les enfants jusqu'à leur majorité. Elle s'exerce également sur les enfants « naturels » reconnus et sur les enfants « illégitimes » dans le cas où ils sont reconnus par le mari de la mère, lui seul pouvant le faire, le code civil (sauf en Catalogne et aux Baléares) interdisant toute investigation sur la paternité.

Responsabilités partagées entre le père et la mère;

Disparition du concept de « Patria potestad » pour l'idée de propriété privée qu'il implique sur les enfants;

Suppression des limitations civiles pour la femme mariée.

Droit à l'indépendance économique des femmes;

Majorité à 18 ans et droit d'émancipation avant cet âge.

De fait, la femme mariée espagnole, sans autorisation maritale n'a le droit que de celui de s'occuper en général de l'économie domestique. Il est très important pour cette raison de réclamer la législation du divorce. Les féministes espagnoles mettent l'accent sur la question de la pension qu'elles trouvent nécessaire de supprimer en ce qu'elle implique la subordination économique à l'homme. Elles soulignent pourtant l'importance de la prise en considération des possibilités réelles d'entrée dans le monde du travail d'une femme mariée depuis plusieurs années.

Droit au divorce pour la seule raison d'incompatibilité, mutuelle ou non, sans nécessité d'accusation,

Responsabilité égale du père et de la mère;

Possibilité optionnelle du père de garder les enfants âgés de moins de 7 ans, traditionnellement confiés à la mère.

Il résulte évidemment de cette autorité totale confiée à l'homme par les lois pour « sauvegarder l'unité familiale » une répression sévère quant à tout ce qui peut la mettre en danger.

Ainsi l'adultère féminin est puni, selon l'art. 499 du code pénal d'une peine de prison pouvant aller jusqu'à six ans. Si le mari lui-même porte plainte, la femme ne sera remise en liberté provisoire que s'il retire sa plainte. En revanche, la loi ne punit l'homme pour adultère que sur flagrant délit à l'intérieur du domicile conjugal. Ses relations extra-conjugales sont considérées comme normales.

La discrimination légale contre les femmes mariées se retrouve également dans la différente pénalisation pour les cas de « mauvais traitements » : la femme n'a qu'à injurier son mari pour être répréhensible alors que celui-ci doit la battre.

Un autre chapitre du code pénal punit le viol et l'abus sexuel au même titre que les relations sexuelles avant le mariage ce qui revient à considérer le viol comme une forme de sexualité. Ce chapitre pénalise l'homme mais condamne en même temps la liberté de la femme, dénigre et humilie sa responsabilité en laissant entre les mains du père ou du frère la faculté de décider si elle doit vivre ou non avec le compagnon librement choisi par elle.

Suppression des « délits sexuels » qui ne constituent pas une atteinte à la liberté de l'individu;

Pénalisation des agressions physiques sans distinction de sexe;

Pénalisation du viol et de l'abus sexuel comme toute autre atteinte à l'intégrité physique d'une personne;

Que dans tous les cas ce soit la femme qui dénonce l'agression ou le délit sexuel contre son intégrité ou sa dignité.

La contraception et l'avortement.

Seule la contraception féminine est pénalisée par la loi, les préservatifs masculins, n'ayant pas pour fonction de protéger la femme d'une grossesse non désirée, mais de préserver l'homme contre de possibles infections !

Bien que la fabrication, la propagande et la vente de contraceptifs soient pénalisés, leur utilisation ne l'est pas et l'on compte aujourd'hui près de 800 000 femmes utilisant des moyens contraceptifs en Espagne. Pourtant le manque total d'information laisse une grande partie des femmes soumises à des maternités non-désirées.

Une peine de prison pouvant aller jusqu'à 6 ans punit l'avortement pour celui ou celle qui le pratique aussi bien que pour la femme qui avorte. De plus, le code pénal ne reconnaît aucune circonstance atténuante, y compris dans les cas de malformation du fœtus, viol, danger pour la vie de la mère. Il est bien entendu que les femmes bourgeoises ne seront jamais condamnées pour des délits de ce type. Comme pour la contraception, les classes dominantes disposent de moyens économiques pour pouvoir payer un avortement dans des conditions sanitaires adéquates, sinon en Espagne, du moins à l'étranger. Mais chaque année 400 000 femmes avortent en Espagne et risquent leur vie ou de nombreuses années de prison pour avoir osé disposer de leur propre corps.

Libre information, vente et contrôle des contraceptifs, remboursement par la sécurité sociale;

Avortement libre et gratuit, remboursé par la sécurité sociale,

Droit de choisir quand et comment nous voulons être mère.

D'après le décret-loi paru en 1956, la prostitution « n'existe pas » en Espagne. Malgré cela, elle est systématiquement punie par la loi de « danger social ».

Ce décret a en fait permis la suppression du contrôle sanitaire et du contrôle de l'Etat sur les proxénètes. Conscientes du fait que la prostitution ne pourra pas disparaître tant que survivra la société capitaliste, les féministes espagnoles luttent actuellement contre les conditions d'exploitation et de marginalisation des prostituées. Cette lutte passe de façon primordiale par l'abrogation de la « loi de danger social » qui permet de condamner et d'emprisonner les prostituées et de les isoler face aux abus des policiers.

Abrogation de la loi de danger social.

Assistance médicale et soins gynécologiques gratuits pour les prostituées et pour toutes les couches sociales² privées de ceux-ci (marginiaux, artistes, travailleurs non-syndiqués, etc.)

L'homosexualité :

Il reste un aspect de la sexualité féminine qui sans être explicitement pénalisé est souvent inclus dans cette même loi de « danger social » sous le nom de « scandale public », il s'agit de l'homosexualité et de la bisexualité. Les féministes espagnoles dénoncent les conditions de répression dans lesquelles l'homosexualité est vécue dans cette société qui se proclame hétérosexuelle tout en ayant établi toute une série d'institutions provoquant l'homosexualité (écoles, prisons, couvents,...avec division des sexes).

A bas la répression sociale et pénale de l'homosexualité !



La lucha será larga y violenta, hasta conseguir el triunfo de la revolución feminista

Les femmes et le travail

En Espagne, la double exploitation des femmes ne s'exprime pas seulement de fait dans des multiples conventions de travail mais plus encore par le fait que ces pratiques sont protégées par les articles des lois du travail qui établissent et justifient en de nombreux points la discrimination des salaires, des catégories et du travail des femmes.

Ainsi, l'article 3 du décret de février 1962 autorise les entreprises à pratiquer « ... l'ajustement du salaire d'après la valeur ou la qualité du travail féminin » et de fait, dans la branche sidérurgique, l'article 75 légalise la pratique systématique d'une réduction de 0,9 % du salaire féminin par rapport aux salaires masculins pratiqués. Sous-payées, les femmes exécutent les travaux les moins qualifiés de l'industrie et du commerce. En revanche c'est dans l'enseignement primaire, les crèches et les hôpitaux que se trouvent la quasi-totalité des femmes, tous ces travaux demandant des qualités dites féminines : abnégation, vocation, etc.

Les femmes mariées sont, bien sûr, spécialement protégées par la loi. Ainsi la Charte du Travail déclare : « l'Etat... interdira le travail nocturne aux femmes et aux enfants, régularisera le travail à domicile, libérera la femme mariée de l'atelier et de l'usine »... sans commentaires. Ceci est naturellement scrupuleusement appliqué en cas de crise économique, pendant lesquelles les femmes sont les premières licenciées, recevant un hypocrite « salaire de soutien » qui les maintient au foyer. Enfin, certains travaux exclusivement féminins comme les travaux domestiques n'entrent dans aucune catégorie de travail et ne bénéficient d'aucune réglementation quant aux fonctions et aux horaires. Les employées domestiques travaillent sans sécurité sociale, ni journée de travail fixe, ni vacances, rien.

Révision de toute réglementation protectionniste du travail féminin.

Législation du travail sans distinction de sexe

A travail égal, salaire égal.

Même qualification, même chance d'emploi.

En cas de crise, répartition des heures de travail sans distinction de sexe.

Droit au travail pour toutes les femmes.

En revendiquant la même chance d'emploi pour les femmes ayant la même qualification que les hommes, les féministes espagnoles sont conscientes du fait qu'actuellement les femmes n'ont pas les mêmes possibilités d'étudier que les hommes.

En effet dans les écoles, filles et garçons n'ont pas les mêmes livres cette distinction, comme beaucoup d'autres établie par la loi générale d'Education... Il n'existe que deux universités « laborales » (équivalent aux IUT) féminines contre quinze masculines, avec certaines spécialités de formation professionnelle interdite aux femmes.

De façon générale, qu'elles étudient ou qu'elles travaillent, les femmes mariées ou non sont souvent obligées de s'arrêter lors de la naissance d'un enfant pour palier à l'absence de crèches.

Crèches et garderies pour tous les enfants afin que leur père comme leur mère puisse travailler, étudier et s'occuper d'eux également.

Espagne : femmes en lutte — nous sommes toutes adultères

En moins de deux mois, ont eu lieu en Espagne 3 procès contre 3 femmes ayant pour chef d'accusation l'adultère. Pour la première fois dans l'histoire de la dictature, le mouvement féministe a rompu le silence et la réaction violente des femmes a obligé la presse et les milieux politiques de gauche a exigé une modification du code pénal, l'abolition du délit d'adultère et d'autres « délits sexuels » qui discriminent la femme.

A la fin du mois d'octobre, à Saragosse, Immacula da Benito a un procès pour adultère. Son mari porte plainte devant les tribunaux sur la base qu'Immacula da a passé un week-end hors de chez elle avec un ami.

L'Association démocratique saragonaise de la femme (liée au PC) et d'autres groupes de femmes soulèvent avec tellement de force un mouvement de protestation que le juge se voit obligé d'accorder l'acquittement.

A Barcelone, au début du mois de novembre, un autre procès pour adultère, demandé par le mari contre Angeles Munoz. Ils se sont mariés 7 ans auparavant. Au bout de 13 mois après la naissance d'une fille, le mari abandonne le domicile. Depuis, Maria Angeles travaille en faisant des ménages dans des casernes pour pouvoir élever sa fille. Le mari apparaît de temps en temps, et la menace. Le juge ordonne que Maria Angeles renonce à sa fille pour « adultère » et la remette aux soins des grands parents paternels.

Le 13 novembre la police se présente chez M. Angeles Munoz, dans le quartier barcelonais de Besos pour enlever la fillette par ordre judiciaire. La mère s'y oppose avec l'aide d'une quarantaine

de voisines. A chaque tentative de la police, le nombre de femmes qui se contre dans le quartier pour aider M. Angeles est plus grand et la fillette n'est pas remise au tribunal.

Les femmes des associations de quartier, après la dénonciation de la situation, lancent un appel à toutes les femmes « contre des lois qui nous oppriment et nous marginalisent par rapport à l'homme ». Elles insistent sur l'appui de l'église pour ces lois et sur la plus grande oppression des femmes de la classe ouvrière. Car les cas où ces lois sont restées lettre morte sont bien connus, quand l'accusée paye des sommes très importantes d'argent, ce qui a permis d'acheter des séparations et des annulations d'artistes célèbres.

Les différents groupes féministes ANCHE, collectifs féministes, association catalane de la femme appellent pour un rassemblement le jour du jugement. Les quartiers se remplissent de tracts et d'affiches.

« Dones en unita », « dret al nostre cos », « dret al divorci y al avortaman », abolition des lois discriminatoires. « Femmes en lutte », « droit à notre cause », « droit au divorce et à l'avortement ».

Le premier rassemblement pour le jugement réunit 500 femmes qui crient face à la police armée qui les disperse : « Nous sommes toutes adultères. »

L'intense mobilisation se transforme en une manifestation d'environ 8 000 personnes le 18 novembre, en majorité des femmes et des enfants, en plus des petites manifestations et assemblées organisées par des groupes de femmes de quartier. La presse et les partis politiques se solidarisent d'une façon surprenante, réclamant la réforme du code pénal. Mais ils tentent d'intégrer les revendications féministes en déformant le vrai

timental, la représentant comme « une bonne femme d'intérieur ». Ils réclament timidement le droit au divorce mais le problème de la pénalisation de l'avortement, de l'illégalité des moyens contraceptifs n'est pas posé, de même que le droit pour une femme de vivre avec un homme sans être mariée.

Pendant que la presse et les moyens d'information se flattent de leurs désirs réformistes et parlent des droits de la femme, la police et le gouvernement civil au développement du mouvement féministe dans les quartiers, en interdisant les réunions, les assemblées et les débats avec des perquisitions arbitraires aux domiciles de certaines femmes connues comme féministes, en réprimant violemment les manifestations.

Le 24 novembre, presque 3 000 femmes manifestent à Madrid, où une femme est condamnée pour adultère à 7 mois de prison et une forte amende, de nouvelles actions et mobilisations ont lieu ces jours derniers dans les quartiers et universités. Une commission de femmes avait remis au président de la Commission générale de codification, avant le procès 12 000 signatures réclamant la disparition du délit d'adultère du code pénal.

Il y a eu beaucoup d'années de silence et d'oppression pour les femmes espagnoles. Après la guerre

civile Franco annule la loi sur le divorce et le droit à l'avortement.

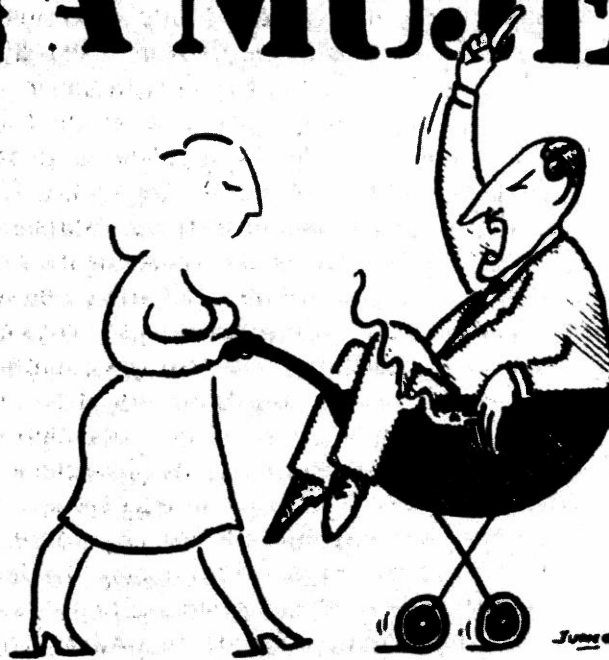
Depuis 1939, le code pénal est clairement discriminatoire pour la femme. Avec l'objectif de défendre la famille et la doctrine catholique, l'article 449 du code pénal condamne de 6 mois à 6 ans de prison la femme mariée qui a une seule fois « couché avec un autre homme ». Au contraire, pour que l'homme soit condamné (article 452) il faut démontrer qu'il entretient « une concubine sous le toit conjugal » ou hors du domicile mais de façon publique et notoire.

Aussi, la femme mariée est la propriété absolue du mari et lui doit fidélité éternelle. Il n'existe pas de divorce. Les contraceptifs sont-ils illégaux. La séparation légale empêche la femme d'établir des relations avec un autre homme car l'ex-mari a le droit de la dénoncer pour adultère. En définitive, la femme a seulement le droit à la sexualité pour la reproduction des enfants légitimes.

Dans le contexte légal, la lutte du mouvement féministe espagnol exige une transformation des lois beaucoup plus radicale que la simple modification des articles du code pénal, le droit total à disposer de sa vie et de son corps, pour chaque femme, mariée ou célibataire pour qui toutes les lois discriminatoires doivent être abolies.

CARMEN

CONFERENCIAS SOBRE LA MUJER



JUNIO

- 8 LA MUJER Y LA EDUCACION
- 9 LA MUJER Y LA FAMILIA
- 10 LA MUJER Y EL TRABAJO

LOCAL PEDAGOGICAL STA. CATALINA
CALLE DE GALLO, 81

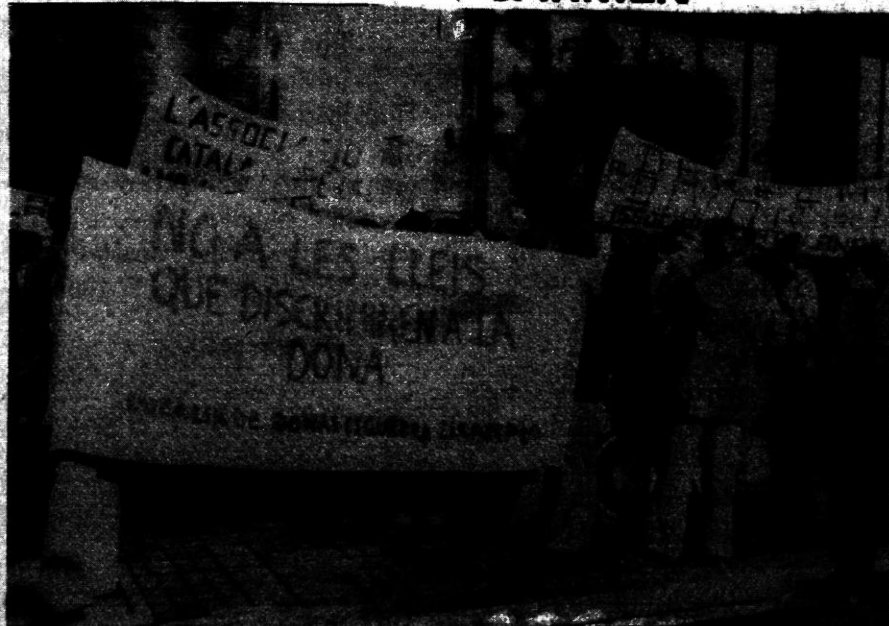
ASOCIACION CASTELLANA DE...

A CARABANDEL BAJO

Handwritten note: a las 7 de la tarde



Este símbolo de la mujer ha sido lanzado en pegatinas, por la Vocaría de Mujeres de la Asociación de Vecinos de la Sagrada Familia en solidaridad con la lucha de María Angeles Muñoz.



l'occupation de la LIBRAIRIE des FEMMES

Le mouvement de libération des femmes a encore peu les moyens d'une expression collective. Il existe cependant une librairie des femmes pour les femmes, par les femmes, gérée collectivement, par un groupe du mouvement de libération.

Récemment cette librairie a été occupée par d'autres femmes du mouvement, et on a pu lire cette affiche sur ces murs.

« Des femmes ont été violées sur leur lieu de travail par des violeurs féministes ». Que signifie cette phrase ?

Pourquoi les employées de la librairie l'ont-elles écrites ?

Existe-t-il réellement des femmes qui s'attaquent à la librairie pour rien, par jalousie, par goût de la destruction, de la violence ?

Les occupantes de la librairie n'ont-elles aucune raison valable pour occuper ?

L'article qui suit est un exposé rapide de motifs qui, avec le « licenciement » de Barbara ont été la cause de l'occupation.

Occupation qualifiée de viol féministe par les occupées qui non seulement refusent systématiquement et partout de s'interroger sur ce qu'on leur reproche mais qui, en plus pour éviter d'en discuter, renversent les rôles et transforment les victimes en bourreaux, Barbara devient « une violeuse-féministe » parce qu'elle exige entre autres que son salaire lui soit versé régulièrement, donc...

Que recouvre l'occupation de la librairie des femmes ?

Peut-on être à la fois : chef politique et patron et amante et psychanalyste des mêmes femmes.

1) Le licenciement de Barbara a provoqué l'occupation de la librairie des femmes. Dans une telle librairie où on proclame : ... collectiviser l'argent, le redistribuer sans donner aucun pouvoir nominal ou individuel, ... n'avoir aucune spécialiste et permettre ainsi de faire sauter la division du travail et la hiérarchie des fonctions.

2) Dans une telle librairie qualifiée par ses propres employées de : « zone libérée dans Paris ».

3) Comment un enchaînement pareil a-t-il pu se produire :

— une promesse de recrutement non tenu

— un licenciement

— une occupation par d'autres femmes participant à la libération des femmes ?

N'est-il donc pas si pur cet îlot merveilleux ? Aurait-il quelques failles ? Qu'en disent les occupantes ?

Elles disent : pousser au suicide une ancienne prostituée mère de deux enfants c'est l'attitude d'un patron. Refuser de placer la discussion sur le plan politique en renvoyant aux occupantes un discours psychanalytique, c'est l'attitude de pseudo-psychanalyste. Elles disent c'est ce qui devait résulter d'un groupe qui accepte d'être dirigé par une femme tout à la fois : leur patronne, leur psychanalyste, leur chef politique et leur amante.

Patronne : elle gère le fric apporté par une milliardaire, avec lequel elle ne paye même pas ses employées ;

Psychanalyste : elle vit de façon inhérente à la relation analytique, une relation hiérarchisée dominant-dominé, supérieur-inférieur, cimenté par l'amour. Elle est de plus payée par ses employées et informée par elles ;

Chef politique : elle se fait obéir par une quarantaine de femmes qui sont sa caution révolutionnaire ;

Amante : elle se choisit au fil des jours des files de femmes.

Questions

— Les renseignements recueillis sur le divan ne servent-ils pas la patronne, le chef politique et l'amante ? Peut-on prétendre dans ce cas à la neutralité analytique ?

— Le patron n'exploitera-t-il pas plus facilement ses employées, le chef politique ne se fera-t-il pas mieux obéir si l'amour intervient dans leur relation. Attention pour la garder à ne pas lui déplaire.

— Le cumul de toutes ces fonctions par une seule personne ne décuple-t-il pas l'oppression des femmes qui lui sont subordonnées, n'est-on pas en présence d'une méthode raffinée d'asservissement des femmes ?

Analysées, baisées, exploitées, dominées, ces femmes se font passer aussi, grâce à la librairie, grâce à l'argent, pour les porte-parole de la libération des femmes.

Ann y.

à propos des rapports du langage et du pouvoir

Un certain nombre d'articles du *Quotidien des femmes*, au premier abord inaccessibles pour la majorité d'entre nous, me semble révélateur d'une visée élitiste qui paraît se retrouver hélas, dans les pratiques, tant de réunions que des rapports aux autres femmes, du groupe Politique et Psychanalyse.

Je citerai pour exemple :

— l'article du lundi 3 mars 75 intitulé « *La situation et notre politique* »

— celui du 22 septembre 75 : « *Une femme — une analyste* »

— ou celui du 10 octobre 75 : « *Nous nous sommes rejointes chacune, plurielles autant que mille, ça fait combien à l'infini* »

A noter que dans chacun des numéros du *Quotidien*, on trouve aussi des interviews où la parole est apparemment donnée aux femmes — à celles que rien ne distingue à première vue des autres.

Comme si ces écrits n'étaient que la théorisation des vécus de chacune d'entre nous.

Car que dire d'un tel discours ?

C'est qu'il est **incompréhensible et séduisant**

Incompréhensible car écrit dans un langage puisé dans le vocabulaire politique, psychanalytique et lacanien (1)

Etonnante formulation de la part de celles qui dans l'article du 3 mars 75 présentait l'intellectualisme comme une sorte de tare ne justifiant en rien un pouvoir quelconque. On y trouve en effet des phrases aussi accessibles que :

« *assujetties à un procès qui nous concerne pas, mais sujet par spéculation d'un contre-modèle légitime* » ou « *trop, en avance, en retard, font des gestes, disent, réminiscences anticipées, les mots déjà futurs, désenchaînent les maux presque oubliés.* », ou encore « *De même, et inversement, le rêve, le fantasme sans corps, le même sans mater (matière et/ou corps maternel) de devenir femmes rejoint chez les pédés-G-de l'avant-arrière-garde (...) la nécessité de la prostitution.* »

Comment s'articule ce discours ?

— sur des jeux de mots : **mots-maux**
écrivain-écrit vain
voir jouir-voir (j') ouir

— sur des amalgames : associant par exemple Julia Christeva (les Chinoises — édition des Femmes) déclarant : « *pour une femme (...) existe le besoin d'un centre, d'un axe* » à Sylvie Vartan chantant : « *on a toutes besoin d'un homme* » et ce sur le mot articulatoire de **besoin**, assimilant ainsi « **L'HOMME** » à « **axe** ».

— enfin sur des slogans, un certain nombre de mots ou de morceaux de phrases, associés systématiquement restent gravés dans les esprits aussi sûrement que : « *Printil vous désodorise mieux à 5 h* ».

Point n'est besoin ensuite, quand on les retrouve, de mettre en cause l'association. Par exemple : « *Pétroleuses-Trotskyistes* », l'association devient alors une entité.

Ces amalgames et la création de ces entités-slogans sont la manière la plus subtile, puisque difficile à dépister, de suggérer sans l'annoncer, ni le démontrer, des associations d'idées stables chez la lectrice.

Dans quels buts ?

Celui d'une SEDUCTION, qui « ce n'est pas aux femmes qu'il faut l'apprendre », assure un pouvoir certain. Pour d'autant plus assuré, qu'il n'utilise pas la force extérieure, mais l'intériorisation par les femmes des rapports de séduction. Séduites par l'hermétique du discours, nous le sommes aussi, car il nous concerne par des mots tels que **viol, mort, jouissance**.

« *bouche-cul bouché, viol de tous les sexes, il la viole, il la biberonne, baillonne, pendant qu'une ministresse eunuque parle pour elle* »

Il est ainsi sous-entendu que ceci nous concerne, le reste parle aussi de nous. Sans cesse dans leurs discours « *les Pétroleuse-Trotskyistes* », comme elles disent, nous sommes qualifiées d'intellectuelles.

Qu'est-ce qui est donc visé par cette qualification qui nous est ainsi donnée. Il semble que ce soit le désir de cohérence du discours, faisant de celles qui le revendiquent des « *mères-maquereilles* », « *rabatteuses des hommes, des macs, des partis* ». Alors que pour celles qui se veulent « *multiformes et contradictoires* », le type de discours employé serait un langage « *femme* ». Sinon c'est la « *capitalisation, la dissection, la spécialisation, la banque du savoir* », « *les paroles s'envolent, les écrits thésaurisent* ».

Il serait soi-disant préférable « *d'apprendre à atterrir que de renoncer à planer* ». Soit, mais elles ne planent pas, sinon au-dessus de la piétaille pour mieux la diriger ou s'en éloigner.

Cette incohérence affichée est en fait une illusion qui, on peut l'espérer, les piège elles-mêmes. Bien que masquée par des métaphores, la cohérence est là référée, même si ce n'est qu'en pointillé, à la psychanalyse, lacanienne en particulier, au cinéma, à la littérature, et à une certaine phraséologie maoïste. Elle se retrouve dans l'élitisme que cela implique. Celui-ci n'est à aucun moment dénoncé autrement qu'au sujet des autres.

Enfin cette cohérence existe dans le désir de prise de pouvoir (c'était explicite le 26 juin à la Mutualité, aux 10 h contre le viol) fut-il à base de séduction qui découle de cette utilisation du langage. Au total, pour permettre au minimum le débat, il serait plus clair pour les utilisatrices de ce langage d'explicitier clairement leurs références constamment sous-jacentes.

Marie-Hélène, Marie-Françoise, Danièle du groupe 18°

(1) Lacan : tête de file de l'école freudienne de psychanalyse.

les femmes et

Les hommes d'un certain âge disent volontiers de leurs homologues féminines (tant il est vrai que la rigueur du sort des autres adoucit les vicissitudes du sien propre) : « elles vieillissent moins bien que nous.. » « un homme mûr est souvent plus désirable qu'une femme du même âge, etc...

Et c'est vrai.

Regardez-les tous ces couples du milieu de leur vie. Elle, on la voit fripée, la chair molle, les joues affaissées, on imagine plus guère en avoir envie : sa seule chance est d'avoir une éventuelle personnalité hors du commun si elle n'a pas renoncé à l'amour. Lui, bien conservé, pas nécessairement beau, mais comestible s'il n'a pas pris trop de ventre. Même lorsqu'il a perdu ses cheveux et arrondi sa silhouette, il ne semble pas du tout invraisemblable d'être attirée par lui. cf la rubrique sentimentale des séducteurs aux tempes grises et des tendrons, largement alimentée par la littérature du cœur. Parfois l'inverse se produit, mais la moralité publique exclut que ce puisse être pour autre chose que le fric. On admire alors le vieux beau qui a séduit la fraîche pucelle, mais on plaint le gigolo (c'est le nom qu'on lui réserve communément) qui doit se taper pareil débris.

Souvent, Elle et Lui tentent de se battre contre le temps, avec les moyens que la société commercialo-scientifique met à leur disposition pour elle, tartinage le matin avec du fond de teint couvrant et en même temps miracle-antirides, parfois quelques mouvements seules chez elles ou à l'abri dans une salle de gymnastique : pour lui, du sport, largement, on lui a inculqué le goût depuis son plus jeune âge.

Explications habituelles :

- les femmes ont la peau plus fine, qui donc s'use plus vite, se ride mieux. Elles sont plus belles jeunes et le paye après, c'est moral.

- les maternités, élevage des enfants, travaux ménagers et autres attributs typiquement féminins les font vieillir prématurément.

- l'affaissement de leurs rondeurs est inévitable, le corps des hommes, n'ayant pas de molles rondeurs, est moins sexy, mais son évolution en est moins spectaculaire. Toujours la morale. Etc...

AH OUI ?

Seulement voilà : je me suis livrée à un petit jeu que je vous conseille : j'ai regardé des visages vieillissants, longuement, intensément, dans la rue, au café, à la télévision, et j'ai plaqué sur ces visages des sexes différents. Prenez un homme dit « bien conservé », imaginez que ce visage - le même, mêmes rides etc. - soit celui d'une femme : cheveux, vêtements, ajoutez ce qui manque ; d'elle, on dira : aucun intérêt, c'est une vieille femme. Faites l'inverse, et prenez une femme fichue, une de ces femmes au visage osseux, ridé, cheveux coupés courts, 55 ans. Essayez de vous figurer

qu'il s'agit d'un mâle. Vous pourrez bien le trouver séduisant. Si j'ai fait 100 fois l'expérience, je me suis bien laissée prendre à mon jeu 99 fois. Essayez.

ALORS ?

Question de critères :

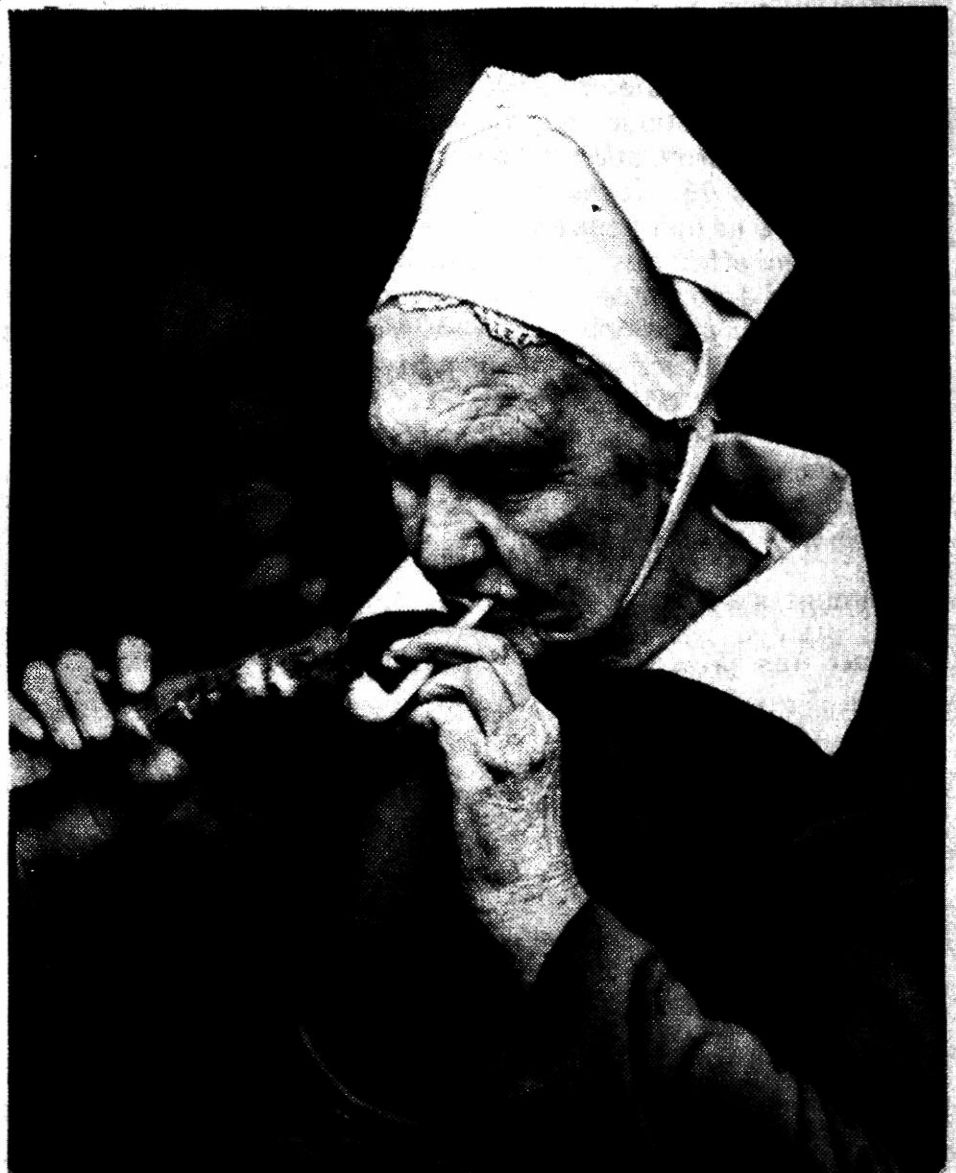
- une femme est dite belle dans son paraître. Pour plaire, elle avoir des formes fermes, être fraîche, tout son corps doit faire envie. Une bonne tenue générale. L'image de la maternité, possible.

- un homme est beau dans ses performances devinées : il suffit que l'allure générale respire la virilité.

L'équité ne revient que la virilité passée. Petits vieux et petites vieilles sont jugées alors avec les mêmes critères : on découvre, oh ! stupeur, que les femmes sont plus fraîches et mieux conservées que ces messieurs...

Ironie du sort (et des mœurs) quinquos prive ainsi de 20 ans (au moins) d'amour actif.

FRANÇOISE - Banlieue Sud



la vieillesse

D'UN AGE QUE NOUS N'AVONS PAS ENCORE ...

L'âge de vieillir est subi, presque toujours, comme un mal terrible. Mais si l'angoisse du vieillissement et de la mort atteint les individus de manière indifférenciée, prolétaires et bourgeois, femmes et hommes ne se retrouvent pas confondus dans une aventure qui leur serait commune.

Une femme et un homme qui « tirent la ficelle » toutes les fins de mois ont des vêtements usés, des vêtements simples. Une femme et un homme fatigués par leurs années de travail ont les traits tirés, le corps déformé, et pas les moyens de se payer ni crème anti-rides, ni salle de gym - encore heureux quand arrivés à 50 ans ils peuvent disposer d'une salle de bain. En somme les corps de l'une et de l'autre enregistrent la force de l'exploitation.

Les difficultés économiques s'accroissent souvent après la cinquantaine, et particulièrement pour les femmes : il leur est quasiment impossible de trouver du travail à cet âge - la mise au rancart sociale en somme. Plus de la moitié des femmes après 55 ans vivent seules : veuves, divorcées, célibataires. Leurs problèmes de retraite sont particulièrement aigus : soit elles bénéficient de leur propre retraite, proportionnelle au bas salaire qui a toujours été le leur, soit si elles sont veuves et sans activité professionnelle antérieure, elles perçoivent la moitié de la retraite de leur mari. Comme quoi être la moitié de son mari, ça a une traduction matérielle !

Et puis les plaisanteries grivoises abondent sur les femmes qui ne sont plus jeunes. Mais quand les femmes prennent la parole elles déboulonnent les statues : Jeanne Cordelier dans « la dérobade » ne brosse pas un tableau reluisant des hommes qui prennent de l'âge, elle dévoile au contraire leur misère affective et sexuelle - celle des jeunes aussi d'ailleurs, ce qui tend à prouver que ce n'est pas l'âge qui change radicalement les individus.

Après la cinquantaine la femme-objet sexuel est jetée, comme une vieille chaussette. Un objet sexuel est jeune, ou n'est pas.

Ce qui se passe après la cinquantaine pour les femmes - je n'appelle pas cet âge la vieillesse - c'est une transformation qui bouleverse leur corps : la ménopause, qui est l'état où la reproduction n'est plus possible, alors que la diminution de la capacité de reproduction de l'homme est progressive.

Or la ménopause est un phénomène biologiquement nouveau. Jusqu'au XVII^e-XIX^e siècles, les femmes mourraient avant d'atteindre l'âge de la ménopause. Le développement des forces productives a entraîné le recul de l'âge de la mort et a donc créé cette situation biologique nouvelle, inconnue jusqu'alors chez les mammifères. Effectivement la ménopause entraîne la plupart du temps des marques de vieillissement, et parfois des troubles physiques et psychiques. Cela

nous est présente comme inévitable, car jusqu'à présent les recherches en ce domaine ont été très, très légères, puisque seules les femmes potentiellement procréatrices et à la production sont jugées dignes d'intérêt.

Et je ressens une formidable mystification, une énorme injustice : car le progrès scientifique n'existe pas spontanément. Il est le fruit de l'intérêt de ceux qui nous exploitent. Il peut être aussi le fruit de nos luttes.

Ainsi, en exigeant l'avortement et la contraception libres et remboursés, le mouvement des femmes a dénoncé la pauvreté des techniques mises à la disposition des femmes.

Jusqu'à présent peu de femmes qui ont atteint l'âge de la ménopause ont pris la parole, et cela nous manque. Nombre d'entre elles nous disent, sur les marchés ou dans les boîtes : pour moi c'est trop tard, avec un peu de résignation, et nous parlons (psychologisons) alors trop vite de la passivité des femmes, sans saisir la modification biologique qui la sous-tend - ce saut dans l'inconnu que chacune vit seule. Il ne s'agit pas selon moi de refuser l'âge de la ménopause, mais de le connaître. Il s'agit que les femmes nous enseignent un âge que, pour la presque totalité d'entre nous, nous n'avons pas encore.

MICHELE



AH NANA

une bande dessinée de femmes.

Une idée qui trotte depuis un bout de temps. Et si on commençait par le début ?

Evidemment pas le tout début mais parlons de la bande dessinée underground qui révolutionna en quelque sorte la bande dessinée traditionnelle.

Les gros noms des comics underground « Croumb ou Zap ». Seulement ils n'étaient pas seuls.

Déjà d'autres allaient dans ce sens comme « Trina Robbins » qui en 1966 prit part à « *L'est village over* » l'un des premiers journaux underground.

Février 1967 premier exemplaire de « Zap ».

Chacun bossait de son côté « Spain, Kim Deitch, Artie Speigelman, Jay Lynch, Skip Williamson, et Gilbert Shelton ».

Ils ne se connaissaient pas. C'était au milieu des années 60.

Une autre date 1968 naissance des « Gothic Blomp Works » le premier comics, quotidien à trois couleurs faites à la main fondé par « Vaughn Bode ».

Il n'est pas difficile de se rendre compte que tout cela se passe aux USA.

Et surtout qu'il n'y avait que des mecs. La bande dessinée en France n'évoluera que grâce aux retombées des USA.

Et les femmes là dedans, inconnues, n'existaient pas et bien si pourtant, malgré tous les problèmes que cela put causer, les femmes dessinatrices commençaient à quitter le sillon des dessinateurs.

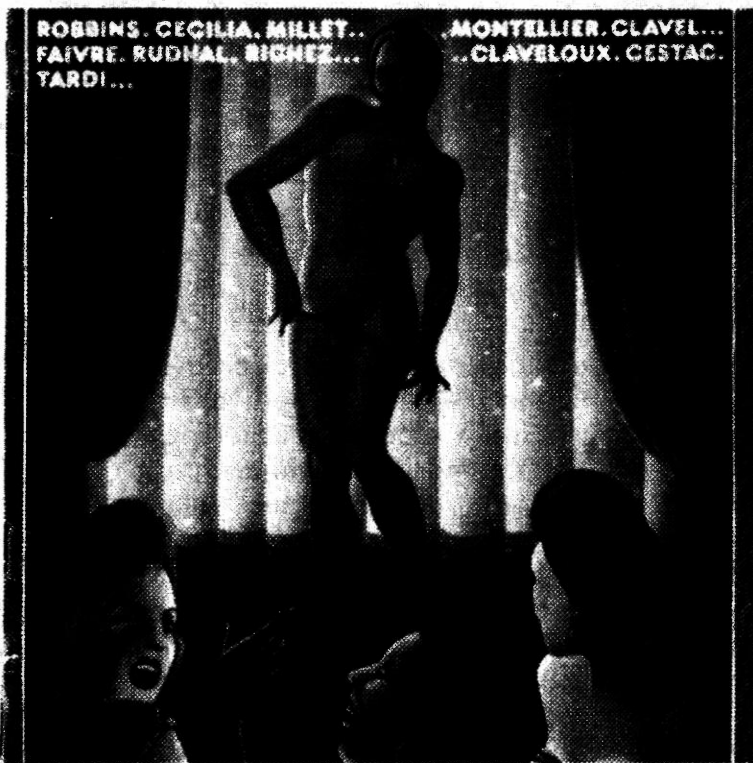
Leurs expressions étaient sans cesse minimisées par les mecs. Il est important de souligner qu'il y a 6 ou 7 ans les problèmes étaient tels qu'ils furent par des ruptures...

C'est quand même terrible de passer par là pour exister, pour prouver qu'on est là, qu'on fait de la bande dessinée de « qualité » mais prouver à qui ? Aux mecs.

Repartons aux USA pour la naissance des comics entièrement fait par des femmes.

Les premiers furent « it ain't my babe » ; (c'est pas moi chérie), titre d'une chanson de Bob Dylan. Deux ans plus tard, recueil de « Trina Robbins » : « Girl fight comics ».

Parallèlement un mec creusait l'idée d'un comics entièrement féminin (pourquoi ?), son nom « Ron Turner » éditeur de « Last Gasp Comics ». Et il confia (oh ! qu'il est sympa). La responsabilité du canard à « Patty Moodian ». Ce fut la naissance de « Wimmen's comics ». Très, très important dans la press underground...



revenons en France avec *Ah ! Nana*.

Il y a quatre ans « Janic Guillerez » (rédactrice en chef d'*Ah ! Nana*)

L'idée lui vint de faire un canard de bande dessinée des femmes, mais personne n'était disponible et surtout, un gros problème, pas de fric.

Malgré cela, aujourd'hui c'est enfin concrétisé grâce, à cause de (*Métal Hurlant*) des humanoïdes associés (faut-il les en remercier ?)

Pourquoi *Métal Hurlant* ?

Juste parce que l'imprimerie est payable trois mois après la parution du journal de plus on me signale que les mecs sont très proches des idées des femmes d'*Ah ! Nana*. Et qu'il n'y a aucun problème (on peut rester sceptique). Surtout lorsqu'on aborde le problème des rapports entre mecs et nanas dans le milieu de la bande dessinée.

D'après « Janic Guillerez » et sans doute beaucoup d'autres, elle remarque que c'est un milieu très, très sexiste. Le constat est facile, il suffit de regarder les héroïnes de bande dessinées de mecs. Je ne pense pas qu'elle se trompe de ce côté-là.

Soit on nous montre des femmes castratrices, soit des femmes très volumineuses (très nanas), soit des

femmes très passives... Elle l'explique par la peur des femmes qu'ont ces dessinateurs. De plus, elle pense que c'est un milieu infantile pour les mecs comme s'ils refusaient de grandir... Mais heureusement la bande dessinée pour adulte a opéré des changements dans tout ça...

Où les femmes s'expriment généralement par le dessin ?

Essentiellement dans les livres pour enfants (encore une fois la femme même dans le milieu du dessin est confinée dans un certain rôle. Comme si elle savait mieux dessiner pour les gosses).

En fait, c'est tout cela qui nous a fait bosser ensemble. Il était nécessaire qu'on le fasse collectivement, ne serait-ce que par rapport au public qui isolément ne nous connaissait pas ou du moins peu...

Quelles furent les réactions lors de la parution d'*Ah ! Nana* ?

Alors c'est pas mal, tous les mecs ont commencé à s'intéresser aux filles d'*Ah ! Nana*.

Ils sont très intéressés surtout très admiratifs. Ils trouvent cela merveilleux et en fait font peu de critique.

A propos quelle est la place des mecs dans *Ah ! Nana* ?

Tu sais nous on n'est pas sexiste. C'est chouette, les

hommes s'introduisent dans l'univers des femmes.

Marjorel : au debut systématiquement contre le présence des mecs dans le journal mais, je trouve stérilisant de s'enfermer dans un univers de femmes. C'est un cercle fermé. Et je pense que c'est une erreur.

Mais dans aucun autre journal les femmes peuvent

s'exprimer, seul les mecs y arrivent. Parce que c'est leur univers, alors pourquoi leur donner la possibilité dans un journal de femmes ?

C'est pour tout ce que je t'ai dit tout à l'heure d'ailleurs on ne leur réserve que cinq pages, pas une de plus. Je trouve ça con de vouloir reproduire les mêmes choses qu'eux. Ce n'est pas parce

que de fait les femmes sont exclues de la bande dessinée, qu'il faut exclure les mecs dans *Ah ! Nana*.

Alors pourquoi la couverture. C'est vraiment un exemple de rôle inverse ?

On a fait de façon volontariste juste pour montrer qu'elle connerie ça représentait, lorsque c'est une fille qui fait un streap. C'est pour

les mecs qu'on a fait cette couverture, mais dedans c'est une autre expression. C'est comme une tribune libre ouverte à l'expression de toutes les femmes. Toutes les tendances peuvent s'y exprimer. Toutes les formes d'expression sont dedans... Il n'y a que cinq pages pour les mecs... mais... en tant qu'invités.



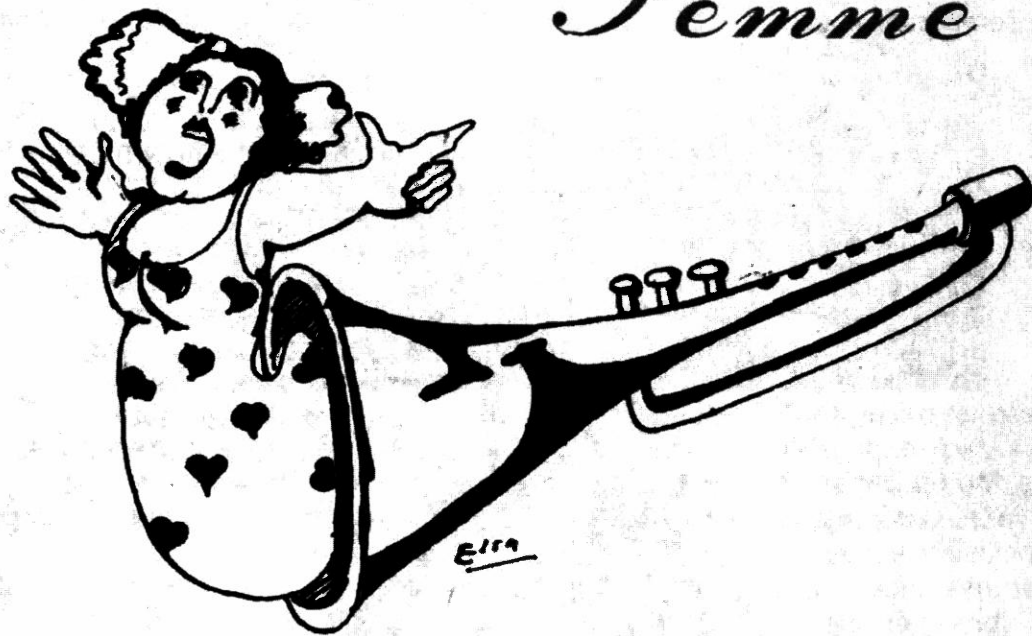
Festival de la Chanson de Femme

POURQUOI CE FESTIVAL ?

En premier lieu : pour faire reconnaître l'existence et la vitalité de la création féminine dans le domaine de la chanson.

Les femmes ont toujours écrit et composé. Les « chansons de toile » de notre folklore en témoignent. Lorsque l'imprimerie, puis le disque, sont apparus, être parolier ou mélodiste signataire d'œuvres mises en vente est devenu un métier, et, comme de la plupart des métiers, les femmes en ont été exclues. Des exceptions ont pourtant jalonné l'histoire : entre autres Marie de France (lais) Loïsa Puget (romances), Marie Erysinska (chansons montmartroises), Suzanne Quentin (revues), Marguerite Monnot (chansons réalistes) Mireille (chansons swing), etc. Après la guerre, la vague des auteurs - compositeurs - interprètes à la guitare a intéressé l'industrie du disque qui a laissé s'exprimer quelques « jeunes filles » (Nicole Louvier, Marie-José Neuville) puis, non sans réticences, quelques « grandes dames » (Anne Sylvestre, Barbara). Mais la femme dans toute sa diversité, ses mutations, ses recherches, n'a toujours pas la parole sur les ondes. Une censure officielle ou pas s'exerce sur son expression. Les seules femmes encouragées à chanter sont celles dont les messages musicaux sont contrôlés et créés de toutes pièces par les hommes. C'est-à-dire dont la voix ou le tempérament seuls sont utilisés, et non la pensée ou l'esprit de création.

Ce Festival est donc aussi un moyen de retrouver, dans la chanson, l'identité de la femme.



L'image de la femme dans la chanson est d'une extrême pauvreté, entièrement composée de clichés dépassés qui poursuivent la tradition, ou bien de vues partielles parce que masculine, et où la femme n'existe que dans son rapport à l'homme.

Une enquête sociologique sur les publiés de la chanson (réalisée dans le cadre de l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales) a montré que les femmes achetaient en général beaucoup moins de disques, faute de pouvoir se projeter dans les chansons ou de s'identifier aux interprètes. Toutes les maisons de disques prétendent pourtant faire « des chansons pour les femmes »... que les hommes sont les premiers à acheter. Or il n'y a pas de public plus méconnu que ce public féminin. Aucune de ses aspirations profondes n'est en tous cas reflétée dans la chanson actuelle, du moins celle que l'on entend à la radio. Pourquoi les femmes n'auraient-elles pas droit à « leur » culture ? Et pourquoi les hommes n'enrichiraient-ils pas la leur en faisant sa connaissance ?

L'ASSOCIATION

« CHANSON DE FEMME »

L'Association « Chanson de Femme » est née en 1976 et regroupe environ la moitié des auteurs et compositeurs féminins en activité.

Cette association, à sa naissance, s'est donné pour buts :

- de faire reconnaître l'existence de la création féminine dans le domaine de l'écriture et de la composition des chansons.

- de propager par l'intermédiaire de la chanson une image authentique de la femme.

Ses réalisations

SES REALISATIONS ACTUELLES OU EN COURS SONT LES SUIVANTES :

- Un Laboratoire, lieu d'essai de spectacles, de rencontres, de réunions et d'accueil ouvert à tous et gratuit (tous les mardis soirs à la MJC Odette Benedetti (2, avenue de la Porte de Vanves, Paris 14^e).

- Une Phonothèque destinée à fournir du matériel aux interprètes et éventuellement aux émissions

de radio ainsi qu'aux auteurs ou compositeurs en quête de collaboratrices. (ce matériel est composé de recueils, feuilles volantes, cassettes, bandes magnétiques ou disques et vient de partout).

- Un Collectif-Spectacle composé de chanteuses, diseuses, musiciennes. Il se produit à la demande, principalement pour servir de base ou de complément à toutes manifestations culturelles sur la femme.

- Un grand Festival Annuel, qui, cette première année se déroule à Mouffetard.

A cette occasion, l'Association fait venir certaines de ses adhérentes de province (notamment cette année des chanteuses bretonnes) ou de pays francophones et sollicite la collaboration de chanteuses plus connues qui ne font pas nécessairement partie de l'Association (notamment cette année Colette Magny).

Précisons enfin que n'importe qui peut adhérer à Chanson de Femme, par désir de travailler la chanson ou par simple sympathie.